



Assemblée générale

Distr. générale
8 avril 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre V Coopération régionale pour le développement

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

[Programme 14 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Chapitre 17A : Commission régionale	3
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	8
B. Direction exécutive et administration	10
C. Programme de travail	13
Sous-programme 1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	14
Sous-programme 2. Action en faveur du développement durable	17
Sous-programme 3. Renforcement de la gestion du développement	20
Sous-programme 4. Utilisation de l'information aux fins du développement	23
Sous-programme 5. Promotion des échanges et intégration régionale	26
Sous-programme 6. Promotion de la femme	29

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6* des *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session (A/60/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6 (A/59/6/Rev.1)*.



Sous-programme 7. Appui aux activités sous-régionales de développement	31
Sous-programme 8. Planification du développement et administration	38
D. Appui au programme.	40
Chapitre 17B : Bureau des commissions régionales à New York	54
Annexe	
Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007.	55

Chapitre 17A

Commission régionale

Vue d'ensemble

- 17A.1 Le programme de travail décrit ci-dessous reprend le programme 14 (Développement économique et social en Afrique) du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, que l'Assemblée générale a adopté par sa résolution 59/275 du 23 décembre 2004. Ce programme relève de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).
- 17A.2 L'objectif général du programme est d'aider les pays africains et leurs organisations de développement à élaborer et appliquer des politiques et programmes appropriés aux fins d'une croissance accélérée et soutenue visant à réduire la pauvreté, conformément aux objectifs et priorités énoncés dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, dont ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale), dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992.
- 17A.3 Cet objectif du programme sera atteint grâce à la mise en œuvre d'activités dans huit sous-programmes interdépendants et complémentaires qui correspondent globalement aux priorités de développement de la région. Les modalités de cette mise en œuvre sont, notamment, les suivantes : recherche, plaidoyer et sensibilisation; analyse des politiques; organisation de débats directeurs visant à faciliter le consensus et l'adoption de positions communes de la région sur les questions essentielles; et fourniture d'une assistance technique sous forme de conseils sur les politiques, de programmes de formation de groupe et de projets de terrain destinés à diffuser les pratiques optimales afin qu'elles soient largement reproduites dans la région.
- 17A.4 Bon nombre des activités et produits décrits dans le présent budget-programme dénotent une continuité dans l'orientation des travaux de la CEA par rapport à l'exercice biennal précédent mais une attention et une importance accrues seront accordées à un certain nombre de domaines au cours de l'exercice 2006-2007. Au premier rang de ces domaines figurent les statistiques, la lutte contre le VIH/sida, le développement de l'infrastructure des transports et des communications et l'intégration de la problématique de l'égalité des sexes. Les travaux statistiques seront réorientés et recentrés sur les statistiques et indicateurs relatifs à la pauvreté qui permettent de suivre et de signaler les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique ainsi que de renforcer la coordination des programmes statistiques dans la région. Dans le même ordre d'idée, le programme mettra de nouveau l'accent sur la satisfaction des besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays enclavés et autres pays désavantagés sur le plan géographique.
- 17A.5 L'accent sera également mis sur les questions de développement social dans le cadre du sous-programme 1 (Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales), qui sera plus particulièrement centré sur la sensibilisation des États Membres à la nécessité de faire davantage attention aux problèmes sociaux naissants lors de la formulation et de la mise en œuvre des politiques nationales. Dans ce cadre, les travaux de la CEA dans le domaine du VIH/sida continueront de privilégier l'étude des incidences de l'épidémie sur le développement de l'Afrique et la promotion de réponses appropriées des pouvoirs publics en matière de prévention et de traitement de ce fléau.

- 17A.6 En ce qui concerne l'intégration de la problématique de l'égalité des sexes, la CEA continuera d'aider ses États membres à faire en sorte que leurs politiques et programmes de développement prennent en compte cette problématique. Plus précisément, la CEA surveillera les progrès de la condition de la femme dans les résultats de développement de l'Afrique en mettant en œuvre les outils qu'elle a mis au point à cet effet, par exemple l'indicateur sexospécifique du développement pour l'Afrique et le modèle macroéconomique intégrant les sexospécificités.
- 17A.7 Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, la CEA continuera de mettre l'accent sur l'approfondissement de son programme de partenariats, par des initiatives spéciales telles que le Forum du développement africain, le Groupe de réflexion africain sur les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, les travaux conjoints de la CEA et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur l'examen mutuel de l'efficacité de l'aide au développement, le Forum de haut niveau pour le dialogue entre les ministres africains des finances et leurs homologues de l'OCDE sur les principales initiatives et promesses concernant le développement de l'Afrique, et par la contribution active de la CEA aux travaux du partenariat stratégique avec l'Afrique sur l'amélioration de la qualité de l'aide à l'Afrique. La CEA continuera de travailler en étroite collaboration avec d'autres institutions aux plans régional et sous-régional sur les questions d'intérêt commun pour les États membres. La CEA renforcera aussi sa coopération avec des partenaires du secteur privé, de la société civile et des institutions de recherche, ainsi qu'avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux, pour appuyer les objectifs de développement de l'Afrique.
- 17A.8 À l'issue du réexamen interne détaillé effectué dans le cadre de la formulation du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007, le nombre des produits escomptés des divisions organiques diminuera de 159, de 32 %, passant d'un total de 499 au cours de l'exercice 2004-2005 à 340 en 2006-2007. Cette réduction, qui vise à concentrer les ressources limitées sur des produits essentiels, aboutira aussi à la multiplication des synergies dans le programme de travail, en particulier entre le siège de la CEA et les bureaux sous-régionaux, par la création, à l'intérieur des divisions et entre celles-ci, d'équipes de travail consacrées à des tâches précises, sur la base d'une division du travail claire qui privilégie les complémentarités.
- 17A.9 Les principales réalisations escomptées au titre du programme et les indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2006-2007, ainsi que les ressources nécessaires, sont indiqués en détail pour le programme de travail et pour la direction exécutive et l'administration. Ces réalisations escomptées et indicateurs de succès sont récapitulés dans le tableau 17A.1 ci-dessous.

Tableau 17A.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Direction exécutive et administration	4	7
B. Programme de travail		
1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	2	4
2. Action en faveur du développement durable	1	2
3. Renforcement de la gestion du développement	2	2
4. Utilisation de l'information aux fins du développement	2	4
5. Promotion des échanges et intégration régionale	3	3
6. Promotion de la femme	2	2
7. Appui aux activités sous-régionales de développement	2	2
8. Planification du développement et administration	1	1
Total	19	27

17A.10 Le montant total des ressources demandées au présent chapitre se monte à 94 756 400 dollars, avant réévaluation des coûts, soit une augmentation de 100 000 dollars (0,1 %) par rapport au montant total révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2004-2005. Cette augmentation résulte d'une série d'ajustements des activités et des ressources correspondantes proposés pour ce chapitre, qui peuvent se récapituler comme suit :

- a) Une augmentation de 271 500 dollars au titre de la direction exécutive et de l'administration correspondant aux ressources supplémentaires nécessaires pour : i) renforcer les programmes spéciaux et activités de partenariat, tant interne qu'externe, au continent, portant sur la mobilisation des ressources; et ii) assurer l'élaboration et conduire la mise en œuvre d'initiatives de développement clefs, telles que le Forum du développement africain et le Groupe de réflexion africain sur les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, afin de multiplier les effets de l'efficacité de la CEA. Ces activités nécessitent le transfert d'un poste P-3 de l'appui au programme (264 000 dollars) et un supplément de ressources au titre des heures supplémentaires pour assurer le service des réunions de responsables de haut niveau (17 500 dollars);
- b) Une augmentation de 562 300 dollars au titre du programme de travail, correspondant à des besoins supplémentaires en postes pour renforcer les cinq bureaux sous-régionaux de la CEA et leur permettre d'être à part entière les bras opérationnels de la Commission, lui fournissant des conseils sur les politiques et menant à bien les activités opérationnelles en faveur des États membres et des organisations internationales sous-régionales, en particulier dans les domaines prioritaires de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et du NEPAD. Ce renforcement se traduit par le transfert net de deux postes P-4 supplémentaires au programme de travail, en particulier au sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales de développement) (717 400 dollars), cette augmentation étant en partie compensée par une diminution au titre des rubriques autres que les postes (155 100 dollars), concernant les consultants et experts, les voyages, les services contractuels et les travaux extérieurs d'imprimerie et essentiellement imputable à la diminution du nombre des produits dont il a été question plus haut, au paragraphe 17A.8;
- c) Une diminution de 733 800 dollars au titre de l'appui au programme, imputable essentiellement au transfert net de trois postes – un poste P-3 transféré à la direction exécutive et l'administration et deux postes P-4 transférés au sous-programme 7 (981 400 dollars), cette diminution étant en partie contrebalancée par le reclassement à P-3 d'un poste d'agent du Service mobile, compte tenu des responsabilités actuelles du titulaire du poste (6 600 dollars), et par un surcroît de ressources nécessaires au titre des objets de dépense autres que les postes (241 000 dollars), qui s'explique en grande partie par l'augmentation prévue des tarifs de l'eau et de l'électricité ainsi que du coût de la location et de la maintenance du matériel informatique, notamment l'achat de nouveaux logiciels et licences de systèmes d'exploitation.

17A.11 Durant l'exercice biennal 2006-2007, les ressources du budget ordinaire seront complétées par des ressources extrabudgétaires dont le montant est estimé à 22 972 300 dollars et qui proviendraient essentiellement de sources bilatérales dans le cadre d'accords entre la Commission et les institutions et organisations internationales et régionales qui s'intéressent au développement de l'Afrique, et ce pour financer des activités de coopération technique dans les grands domaines prioritaires tels que le renforcement des capacités en vue d'atteindre les objectifs inscrits du Millénaire pour le développement; la gestion intégrée des ressources en eau; l'amélioration des systèmes de gouvernance, la maîtrise des technologies de l'information et de la communication au service du développement socioéconomique; le renforcement de l'aptitude aux négociations commerciales; l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans les politiques et

programmes de développement; et le soutien fourni aux États membres et aux communautés économiques régionales pour la mise en œuvre du NEPAD. La diminution prévue des ressources extrabudgétaires par rapport à l'exercice biennal en cours s'explique par l'estimation prudente du montant des contributions bilatérales en attendant l'issue des négociations en vue du renouvellement du mémorandum d'accord avec les principaux donateurs de la CEA.

17A.12 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement ci-après et de manière détaillée dans le prescriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 17A.2

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2002-2003 Nombre effectif</i>	<i>2004-2005 Nombre estimatif</i>	<i>2006-2007 Nombre estimatif</i>
Publications en série	33	48	18
Publications isolées	42	58	57
Total	75	106	75

17A.13 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003, les ressources réservées aux activités de suivi et d'évaluation, qui se monteraient à 803 836 dollars, figurent à la rubrique Appui au programme. Sur ce total, 504 700 dollars proviendraient du budget ordinaire et 299 136 dollars seraient couverts par des ressources extrabudgétaires.

17A.14 La répartition en pourcentage des ressources prévues au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2006-2007 est indiquée dans le tableau 17A.3 ci-dessous.

Tableau 17A.3

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,6	–
B. Direction exécutive et administration	4,2	25,8
C. Programme de travail	59,6	55,4
1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	8,4	3,0
2. Action en faveur du développement durable	6,1	8,3
3. Renforcement de la gestion du développement	6,1	5,4
4. Utilisation de l'information aux fins du développement	4,4	21,2
5. Promotion des échanges et intégration régionale	7,7	4,7
6. Promotion de la femme	4,4	2,5
7. Appui aux activités sous-régionales de développement	21,6	10,3
8. Planification du développement et administration	0,9	–
D. Appui au programme	35,6	18,8
Services de conférence et services généraux	4,6	1,8
Total	100,0	100,0

Tableau 17A.4

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Composante	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2006-2007 Montant estimatif
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	457,2	578,3	–	–	578,3	40,8	619,1
B. Direction exécutive et administration	2 884,3	3 716,4	271,5	7,3	3 987,9	237,5	4 225,4
C. Programme de travail	44 475,3	56 094,8	562,3	1,0	56 657,1	3 324,4	59 981,5
D. Appui au programme	29 217,5	34 266,9	(733,8)	(2,1)	33 533,1	2 310,5	35 843,6
Total (1)	77 034,3	94 656,4	100,0	0,1	94 756,4	5 913,2	100 669,6

 2) *Fonds extrabudgétaires*

Composante	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Montant estimatif	Source de financement	2006-2007 Montant estimatif
Total [(1) + (2)]	96 806,2	122 222,2		123 641,9

Tableau 17A.5

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	15	15	–	–	2	1	17	16
P-5	40	40	–	–	1	2	41	42
P-4/3	132	133	–	–	9	6	141	139
P-2/1	29	29	–	–	6	3	35	32
Total partiel	218	219	–	–	18	12	236	231
Agents des services généraux et autres catégories								
Agents locaux	299	299	–	–	78	73	377	372
Agents du Service mobile	3	2	–	–	–	–	3	2
Total partiel	302	301	–	–	78	73	380	374
Total	520	520	–	–	96	85	616	605

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 578 300 dollars

- 17A.15 Dans sa résolution 826 (XXXII), en date du 8 mai 1997, concernant la réforme de son mécanisme intergouvernemental, la CEA a établi la structure et le fonctionnement de ce mécanisme qui est constitué de la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification et de son Comité technique préparatoire plénier ainsi que de la Conférence des ministres africains des finances qui se réunit tous les deux ans, l'année où la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et de la planification ne siège pas, et de sept organes techniques et sectoriels subsidiaires de la Commission. À sa trente-quatrième session, en 2001, la Commission a décidé que ces conférences fusionneraient et se réuniraient dorénavant une fois par an. Deux organes subsidiaires : le Comité de l'industrie et du développement du secteur privé et le Comité des ressources naturelles, de la science et de la technologie ont été dissous et remplacés par le Comité de la coopération et de l'intégration régionales et le Comité du développement durable.

Organes chargés de questions générales de développement

La Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et social et de la planification et son Comité d'experts

- 17A.16 La Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et social et de la planification définit les grandes orientations des travaux de la Commission; examine et approuve les programmes de travail établis par le secrétariat de la CEA; sert de cadre de débat aux pays africains en vue de définir leur position sur les questions de développement inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies; et se prononce sur les recommandations que lui soumettent ses organes subsidiaires et le Secrétaire exécutif de la Commission.
- 17A.17 Depuis 2001, la Conférence des ministres se réunit tous les ans. Le Comité d'experts se réunit avant la Conférence, à laquelle il fournit un appui technique. Le Bureau de la Commission comprend un représentant de chacune des sous-régions du continent, à savoir l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Il se compose d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur.

Comités intergouvernementaux d'experts des centres de développement sous-régionaux

- 17A.18 Les cinq comités intergouvernementaux d'experts des centres de développement sous-régionaux se réunissent tous les ans et font rapport à la Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et de la planification. Les comités supervisent l'élaboration et la mise en œuvre générale du programme de travail et des objectifs prioritaires du Centre de développement sous-régional dont ils relèvent et formulent des recommandations au sujet de questions importantes touchant le développement économique et social de leurs sous-régions respectives ainsi qu'au sujet de la promotion et du renforcement de la coopération et de l'intégration économique sous-régionales.

Organes techniques et sectoriels subsidiaires

Comité « Femmes et développement »

- 17A.19 Le Comité « Femmes et développement », instance consultative d'experts et de décideurs, a pour rôle d'orienter la Commission dans ses travaux relatifs à la promotion de la femme et de fournir aux gouvernements africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la mise en œuvre et le suivi des programmes d'action mondiaux en faveur des femmes. Il s'occupe en particulier des questions

concernant l'autonomisation économique des femmes, la protection de leurs droits juridiques et humains et l'amélioration de leur accès à l'éducation et à la santé. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de l'information pour le développement

- 17A.20 Ce comité, qui se compose de planificateurs, de statisticiens et de spécialistes des systèmes géoinformatisés et d'information, vise à permettre à la Commission de mieux aider ses États membres à mettre en place des infrastructures nationales d'information et de communication. Il se réunit tous les deux ans.

Comité du développement durable

- 17A.21 Ce comité, qui est composé de spécialistes de la sécurité alimentaire, de la population, de l'environnement et des établissements humains, a pour mission de fournir des conseils à la Commission dans ces domaines interdépendants. Il offre aux gouvernements africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la suite qu'ils donnent à certains plans d'action régionaux et mondiaux tels que les décisions et recommandations du Sommet mondial pour le développement durable. Il s'occupe également des questions de la promotion de la coopération entre les pays africains dans les domaines de la science et de la technologie ainsi que de la mise en valeur et de la gestion des ressources naturelles. Il se réunit tous les deux ans.

Comité du développement humain et de la société civile

- 17A.22 Ce comité, qui a pour mission de contribuer à renforcer la société civile et à accélérer le développement humain, permet à la Commission de s'appuyer, dans ses travaux, sur les avis d'experts des secteurs public et privé et de la société civile. Il participe à la mise en œuvre et au suivi de conférences et de programmes d'action régionaux et mondiaux et examine les principales questions touchant le développement social et la société civile de la région. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de la coopération et de l'intégration régionales

- 17A.23 Ce comité s'emploie à promouvoir l'application de mesures destinées à renforcer la coopération et l'intégration économiques entre les pays africains et définit les mesures à prendre pour coordonner et harmoniser les politiques économiques nationales, condition indispensable à l'accélération de l'intégration économique régionale. Le commerce jouant un rôle important dans la coopération et l'intégration régionales, le Comité, qui se compose d'experts du commerce international et de l'intégration travaillant dans les secteurs public et privé, axe ses travaux sur le commerce intra-africain et le commerce international. Il se réunit tous les deux ans.
- 17A.24 À l'exception de la Commission, qui se réunit tous les deux ans pour une durée de sept jours, tous les organes intergouvernementaux se réunissent pour une durée de quatre à six jours.

Tableau 17A.6

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Postes	–	–	–	–
Autres objets de dépense	578,3	578,3	–	–
Total	578,3	578,3	–	–

- 17A.25 Le montant de 578 300 dollars (qui reste constant) permettra de continuer à financer les autres rubriques, notamment le personnel temporaire (y compris pour les réunions), les heures supplémentaires, les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement et autres dépenses dans le cadre des services fournis lors des sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que d'autres besoins.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 987 900 dollars

- 17A.26 Les activités de ce programme englobent les fonctions du Secrétaire exécutif et de ses proches collaborateurs, y compris le Secrétaire exécutif adjoint, l'Assistant spécial du Secrétaire exécutif, le Secrétaire de la Commission, et l'Équipe des services d'information et de communication.
- 17A.27 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction stratégique et la supervision nécessaires à la gestion intégrée du programme de travail et des ressources de la CEA dans un souci de garantir l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble du secrétariat. Il veille à l'application effective des résolutions et décisions des organes intergouvernementaux et définit les grandes stratégies régionales ainsi que les plans d'action pour le développement socioéconomique de l'Afrique approuvés par la Commission, et il exerce des fonctions de plaidoyer pour le compte des États membres et des organisations sous-régionales et régionales africaines. Il favorise la maîtrise des problèmes urgents de développement du continent et aide à dégager des consensus à leur sujet. Il dirige les efforts de mobilisation des ressources dans le cadre des partenariats instaurés par la CEA et aide à promouvoir et diffuser les résultats des activités de la CEA auprès des gouvernements et autres parties prenantes ou intéressées. À cet égard, il assure la liaison avec les organisations intergouvernementales sous-régionales et régionales, notamment la coopération avec l'Union africaine (UA) et la Banque africaine de développement (BAfD) touchant les principaux problèmes et questions ayant trait au développement régional. Par ailleurs, le Bureau coordonne et harmonise l'examen des questions d'intérêt mutuel et établit des contacts avec les institutions et organismes du système des Nations Unies et les autres commissions régionales en la matière.
- 17A.28 Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, le Bureau continuera : a) de faciliter les grandes initiatives et programmes internationaux des partenaires pour le développement et de suivre leur évolution, de même que les initiatives prises sous l'égide des Nations Unies, notamment celles inscrites dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences organisées et accords conclus sous cette égide depuis 1992; b) d'entreprendre et superviser des programmes spéciaux tels que le Forum du développement africain, le processus de responsabilisation mutuelle et le forum Afrique/OCDE des grands décideurs; c) de jouer un rôle d'animation et de supervision capital s'agissant du soutien de la CEA au Mécanisme d'évaluation intra-africaine et à l'ensemble du processus du NEPAD; et d) d'assurer la direction et l'orientation générale des efforts visant à maintenir la sensibilisation et le soutien des pouvoirs publics face aux conséquences de la pandémie du VIH/sida sur le développement de l'Afrique.
- 17A.29 Le Bureau supervise également le fonctionnement du mécanisme intergouvernemental de la Commission, en définit l'orientation générale et coordonne le service de ses sessions annuelles et de celles de ses organes subsidiaires.
- 17A.30 Le Bureau comprend également l'Équipe des services d'information et de communication, dont le rôle est d'améliorer les flux d'informations et la communication concernant le développement de l'Afrique; de faciliter la communication entre la CEA et ses principaux interlocuteurs en Afrique et ailleurs; et de sensibiliser les diverses parties prenantes aux grands problèmes de développement et aux mesures qui s'imposent pour les résoudre. L'Équipe sert également de centre d'échange

d'informations sur les questions de développement en Afrique aux instituts de recherche, aux donateurs et aux utilisateurs finals de produits de la CEA.

Tableau 17A.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application effective des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et des règles de procédure de l'ONU quant à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Programme de travail géré avec efficacité et soutenu par du personnel, des ressources financières suffisantes et des partenaires coopérants

a) i) Fourniture en temps voulu des produits et services

Mesure des résultats :

2002-2003 : 85 %

2004-2005 (estimation) : 95 %

2006-2007 (objectif) : 99 %

ii) Recrutement et affectation en temps voulu du personnel, se traduisant par une réduction du taux de vacance de postes

Mesure des résultats :

2002-2003 : non disponible

2004-2005 (estimation) : 83 %

2006-2007 (objectif) : 90 %

iii) Pourcentage d'utilisation optimale des ressources

Mesure des résultats :

2002-2003 : non disponible

2004-2005 (estimation) : 99,2 %

2006-2007 (objectif) : 99,2 %

b) Meilleure collaboration pour renforcer l'Agenda pour le développement de l'Afrique

b) Augmentation du nombre des initiatives de partenariat

Mesure des résultats :

2002-2003 : non disponible

2004-2005 (estimation) : 3 initiatives

2006-2007 (objectif) : 4 initiatives

c) Meilleure cohérence des décisions touchant la gestion des activités économiques et sociales du système des Nations Unies en Afrique

c) Augmentation du nombre de réunions consultatives régionales

Mesure des résultats :

2002-2003 : non disponible

2004-2005 (estimation) : 4 réunions

2006-2007 (objectif) : 6 réunions

- d) Plus grande sensibilisation aux activités de la CEA et aux résultats de ses travaux de recherche
- d) Augmentation de la demande de publications de la CEA

Mesure des résultats :
 2002-2003 : non disponible
 2004-2005 (estimation) : 10 %
 2006-2007 (objectif) : 20 %

Facteurs externes

- 17A.31 Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et obligations; et b) il n'y a pas de déficit de financement.

Tableau 17A.8

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	3 179,5	3 443,5	18	19
Autres objets de dépense	536,9	544,4	–	–
Total partiel	3 716,4	3 987,9	18	19
Fonds extrabudgétaires	8 854,9	5 930,0	23	5
Total	12 571,3	9 917,9	41	24

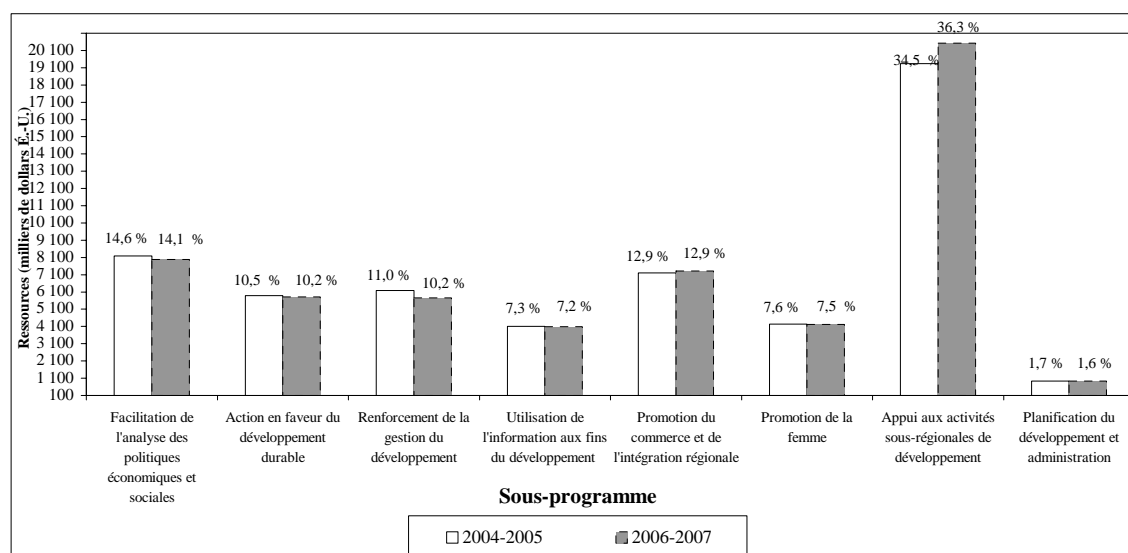
- 17A.32 Le montant de 3 443 500 dollars permettra de financer 19 postes, dont 8 [(1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 4 agents des services généraux (agents locaux)] pour l'Équipe chargée de l'information et des communications. Ce montant représente une augmentation de 264 000 dollars imputable au transfert d'un poste P-3, provenant de l'appui au programme, pour renforcer les programmes spéciaux et les activités de partenariat touchant la mobilisation des ressources; et soutenir la mise en œuvre de grandes initiatives de développement telles que le Forum du développement africain et le Groupe de réflexion africain sur les stratégies de réduction de la pauvreté. Le montant de 544 400 dollars demandé au titre des objets de dépense autres que les postes comprend une augmentation de 7 500 dollars au titre des heures supplémentaires rendue nécessaire par le surcroît de charge de travail lié au service des forums et réunions de haut niveau en rapport avec les thèmes de l'Union africaine et du Forum du développement africain, et des réunions des chefs d'État membres du Comité d'exécution du NEPAD. Les fonds extrabudgétaires d'un montant de 5 930 000 dollars, provenant essentiellement d'accords bilatéraux, permettront de soutenir des initiatives spéciales destinées à promouvoir l'Agenda pour le développement de l'Afrique, à favoriser les solutions de consensus et à contribuer au plaidoyer en faveur des positions de l'Afrique. Ces initiatives sont, notamment, le Forum du développement africain; le rassemblement de décideurs de haut niveau auquel participent l'Union africaine, l'OCDE, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les institutions de Bretton Woods; le Groupe de réflexion africain sur les stratégies de réduction de la pauvreté créé par la CEA à la demande des États membres; et le processus d'examen mutuel qui constitue le mécanisme d'évaluation et de suivi conjoints de l'efficacité de l'aide.

C. Programme de travail

Tableau 17A.9
Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	8 186,0	7 984,5	44	43
2. Action en faveur du développement durable	5 891,1	5 807,0	27	27
3. Renforcement de la gestion du développement	6 181,7	5 758,1	27	27
4. Utilisation de l'information aux fins du développement	4 109,6	4 082,4	25	25
5. Promotion du commerce et de l'intégration régionale	7 212,3	7 322,4	34	35
6. Promotion de la femme	4 241,2	4 226,5	20	20
7. Appui aux activités sous-régionales de développement	19 330,5	20 533,8	85	87
8. Planification du développement et administration	942,4	942,4	–	–
Total	56 094,8	56 657,1	262	264
Fonds extrabudgétaires	12 193,1	12 718,0	18	18

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1 Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 984 500 dollars

- 17A.33 Les activités inscrites à ce sous-programme, qui a été établi à partir du sous-programme 1 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, relèvent de la responsabilité de la Division de l'analyse des politiques économiques et sociales. Les activités ayant trait aux statistiques seront exécutées par le Centre de statistique, sous la direction générale de la Division.

Tableau 17A.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à une croissance économique accrue et durable aux fins de la réduction de la pauvreté et du développement durable en Afrique

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacité améliorée des États Membres d'élaborer, d'appliquer et de suivre des politiques de développement en faveur des pauvres qui soient compatibles avec les objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992, et les priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)	<p>a) i) Nombre de pays et organisations régionales capables d'élaborer et d'appliquer des politiques et programmes rationnels visant à obtenir une croissance plus importante et à réduire la pauvreté</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 7 pays et organisations 2004-2005 (estimation) : 10 pays et organisations 2006-2007 (objectif) : 15 pays et organisations</p> <p>ii) Nombre de pays dotés d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté reflétant une évaluation approfondie des questions relatives à la pauvreté et à la croissance</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 12 pays 2004-2005 (estimation) : 20 pays 2006-2007 (objectif) : 25 pays</p> <p>iii) Nombre de politiques, instruments et initiatives visant à une gestion prudente du budget et de la dette et à la mobilisation des ressources</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : sans objet 2004-2005 (estimation) : 5 politiques, instruments et initiatives 2006-2007 (objectif) : 10 politiques, instruments et initiatives</p>

b) Renforcement des capacités statistiques des pays africains d'améliorer la gestion économique et le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992

b) Nombre de politiques et programmes de production et de gestion de statistiques établis par les bureaux statistiques nationaux des pays africains et ayant été appliqués en vue de suivre les progrès qui sont faits vers la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992

Mesure des résultats :

2002-2003 : 4 politiques et programmes

2004-2005 (estimation) : 10 politiques et programmes

2006-2007 (objectif) : 18 politiques et programmes

Facteurs externes

17A.34 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États Membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts de la Commission et coopèrent pleinement en vue d'introduire des politiques et des stratégies de lutte contre la pauvreté dans les politiques économiques et sociales nationales; b) les partenaires de développement honorent les engagements qu'ils ont pris, par exemple dans le Plan d'action du G-8, dans le Consensus de Monterrey et dans la Déclaration du Millénaire, s'agissant de renforcer la responsabilité mutuelle; et c) le climat politique et macroéconomique mondial ne se dégrade pas.

Produits

17A.35 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Trente-neuvième et quarantième sessions de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique :
 - a. Services fonctionnels pour 28 séances des trente-neuvième et quarantième sessions de la Conférence et de son comité d'experts;
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : cinq rapports à l'intention de la Conférence sur les thèmes suivants : examen respectif avec l'OCDE; objectifs du Millénaire pour le développement/Stratégies de réduction de la pauvreté (2); situation économique d'ensemble (2);
 - ii) Cinquième session du Comité de l'information pour le développement. Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports à l'intention du Comité sur les sujets suivants : état d'avancement de la mise en place du Système de comptabilité nationale de 1993 dans les pays d'Afrique; et application du cadre stratégique pour le développement des statistiques en Afrique;

- iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts : six réunions sur l'évaluation des résultats économiques (2); les mouvements de capitaux et le développement de l'économie des pays d'Afrique; les dépenses publiques et la prestation de services en Afrique; et réunions du Conseil consultatif sur la statistique en Afrique (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Cinq publications en série : *Rapport économique sur l'Afrique* (2); *Annuaire statistique de l'Afrique* (2); *CEA Policy Research Report: Mainstreaming health/equity into the development agenda* (Inscription des questions de santé et d'équité à l'ordre du jour du développement);
 - ii) Publications isolées (6) : dépenses publiques et prestation de services en Afrique; mesure du secteur de l'information; mouvements de capitaux et développement de l'économie des pays d'Afrique; Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1996-2006) : évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (éradication de la pauvreté et équité); examen respectif avec l'OCDE; et pays d'Afrique les moins avancés : défis à relever et possibilités;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documentation publicitaire pour la Journée africaine de la statistique (affiches et communiqués de presse); pochette d'informations statistiques;
 - iv) Deux manifestations spéciales : Journée africaine sur la statistique; Forum pour le développement de la statistique en Afrique;
 - v) Supports techniques : base de données statistiques de la CEA, notamment données pour l'enquête sur les ménages; site Web consacré aux questions économiques et sociales;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : quatre missions consultatives, demandées par des gouvernements et des communautés économiques régionales, sur la formulation de politiques et de stratégies de développement, à savoir : application du NEPAD; Mécanisme d'évaluation intra-africaine; élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté; réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;
 - ii) Bourses et subventions : six universitaires, chercheurs et stagiaires invités en vue d'accroître les capacités dans les domaines suivants : questions relatives au développement, analyse des politiques, enquêtes sur les ménages et mesure et analyse de la pauvreté;
 - iii) Trois projets opérationnels : réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et stratégies de la deuxième génération pour la réduction de la pauvreté; travaux analytiques à l'appui du NEPAD, y compris le processus d'évaluation par pays prévu par le Mécanisme d'évaluation intra-africaine; et renforcement des capacités nationales de mise en place du Système de comptabilité nationale de 1993.

Tableau 17A.11

Ressources nécessaires : Sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	7 236,5	7 041,0	44	43
Autres objets de dépense	949,5	943,5	–	–
Total partiel	8 186,0	7 984,5	44	43
Fonds extrabudgétaires	124,3	700,0	–	–
Total	8 310,3	8 684,5	44	43

17A.36 Le montant prévu (7 041 000 dollars) doit permettre de financer 43 postes. Il est en diminution de 195 500 dollars du fait du redéploiement d'un poste P-2/1 vers le sous-programme 3, le but étant de renforcer l'application du programme grâce à la mise en place de réseaux électroniques. Le montant de 943 500 dollars au titre des autres objets de dépense accuse une baisse de 6 000 dollars, due principalement à la réduction de la durée des réunions de groupes d'experts et du nombre de leurs participants par suite de la suppression de plusieurs produits, comme indiqué dans l'annexe. Les fonds extrabudgétaires (700 000 dollars) sont destinés à financer des activités opérationnelles devant permettre de doter des pays d'Afrique de moyens renforcés pour la conception, la réalisation et le suivi de politiques et de stratégies de développement favorables aux pauvres et conformes au cadre fixé par les objectifs du Millénaire pour le développement et le NEPAD (en particulier, renforcement du processus d'évaluation par pays prévu par le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, services consultatifs et formation, et projets opérationnels).

**Sous-programme 2
Action en faveur du développement durable**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 807 000 dollars

17A.37 Le sous-programme, qui a été établi à partir du sous-programme 2 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, relève de la responsabilité de la Division du développement durable.

Tableau 17A.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mieux gérer les questions indissociables que sont la sécurité alimentaire, la population, les établissements humains, les ressources naturelles et l'environnement

Réalizations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

Capacités nationales améliorées aux fins de l'élaboration et de l'application de politiques et

i) Nombre de politiques et programmes élaborés en vue de réaliser un développement

Capacités nationales améliorées aux fins de l'élaboration et de l'application de politiques et programmes efficaces dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de la science et de la technique, de la population, des établissements humains, et des ressources naturelles et de l'environnement, conformes aux objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et aux dispositions pertinentes du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable

i) Nombre de politiques et programmes élaborés en vue de réaliser un développement durable en Afrique

Mesure des résultats :

2002-2003 : 0

2004-2005 (estimation) : 21 politiques et programmes

2006-2007 (objectif) : 30 politiques et programmes

ii) Nombre de pays africains incorporant les questions indissociables susmentionnées dans leurs politiques générales et leurs programmes de développement

Mesure des résultats :

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 15 pays

2006-2007 (objectif) : 20 pays

Facteurs externes

- 17A.38 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres sont des partenaires efficaces de la Commission dans les efforts qu'elle déploie pour inciter les décideurs à prendre en compte de façon équilibrée les trois volets du développement durable (développement économique, développement social et protection de l'environnement) et à faciliter, au moyen de capacités accrues, l'élaboration et l'exécution intégrées de politiques, de stratégies et de programmes de développement durable; b) les États membres restent attachés aux principes fondamentaux du NEPAD et aux objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992.

Produits

17A.39 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Service fonctionnel pour quatre séances de la cinquième session du Comité du développement durable;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : trois rapports à l'intention du Comité du développement durable portant respectivement sur les sujets suivants : exécution des activités programmées pour l'exercice biennal 2006-2007 (rapport sur l'état d'avancement des travaux), suite donnée aux textes issus du Sommet mondial pour le développement durable, et examen d'ensemble du développement durable en Afrique;
 - iii) Deux réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : encourager la transformation de l'agriculture en Afrique et suivre et évaluer les progrès accomplis dans le domaine du développement durable en Afrique;

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Deux publications en série : bulletin sur le développement durable en Afrique et suivi et évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement durable en Afrique;
 - ii) Publications isolées (7) : examen régional sur la mise en valeur des terres, l'agriculture et le développement rural en Afrique et la sécheresse et la désertification; mise en place de systèmes pour la science, la technologie et l'innovation pour le développement durable de l'Afrique; élaboration et application de stratégies nationales de développement durable : enseignements tirés de l'expérience; migrations internationales et développement : conséquences pour l'Afrique; promotion du développement du secteur minier (2); et favoriser l'accès à l'énergie en Afrique : l'énergie rurale au service du développement durable;
 - iii) Supports techniques : centre d'échange de l'information sur l'eau en Afrique; site Web consacré au développement durable en Afrique; centre d'échange de l'information sur la sécurité alimentaire;
 - iv) Service fonctionnel pour deux réunions interinstitutions sur l'appui fonctionnel au *Africa Water Development Report* (rapport sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique) et au *Africa Water Journal*;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : quatre missions consultatives auprès d'États membres et de communautés économiques régionales, à l'appui du NEPAD et des objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : deux ateliers sous-régionaux sur la planification intégrée des ressources;
 - iii) Quatre projets opérationnels : développement, transfert et application des biotechnologies au service du développement durable en Afrique; perfectionnement et application du modèle population-environnement-agriculture-développement et d'autres outils d'analyse ayant trait au développement durable; renforcement institutionnel du Groupe interorganisations pour l'eau en Afrique; suite donnée en Afrique à la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie »; et liens entre la santé des femmes en matière de procréation, le VIH/sida et la sécurité alimentaire dans les campagnes africaines.

Tableau 17A.13

Ressources nécessaires : Sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	5 526,4	5 526,4	27	27
Autres objets de dépense	364,7	280,6	–	–

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Total partiel	5 891,1	5 807,0	27	27
Fonds extrabudgétaires	1 499,2	1 900,0	4	4
Total	7 390,3	7 707,0	31	31

17A.40 Les ressources prévues (5 526 400 dollars) doivent permettre de maintenir 27 postes et comprennent un montant de 280 600 dollars au titre des autres objets de dépense. Ce dernier montant accuse une baisse de 84 100 dollars qui résulte principalement de la réduction du nombre de groupes d'experts (2 au lieu de 3) et d'une baisse attendue des dépenses au titre de l'édition contractuelle et de l'impression à l'extérieur du rapport intitulé *Africa Water Development Report*, une publication en série qui cessera de paraître. Les fonds extrabudgétaires (1 900 000 dollars), obtenus dans le cadre d'accords bilatéraux, permettront de financer les activités opérationnelles, notamment des services de conseil sur diverses initiatives régionales conformes aux buts et priorités du NEPAD, des ateliers sous-régionaux sur la planification intégrée des ressources, et des projets opérationnels concernant le perfectionnement et l'application du modèle population-environnement-agriculture-développement et d'autres outils d'analyse ayant trait au développement durable.

Sous-programme 3 Renforcement de la gestion du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 758 100 dollars

17A.41 Le sous-programme, qui a été établi à partir du sous-programme 3 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, relève de la responsabilité de la Division de la gestion du développement.

Tableau 17A.14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer les pratiques de bonne gouvernance aux fins de la création d'un environnement porteur afin que tous les secteurs de la société puissent participer au processus du développement et consolider les fondements d'un développement durable

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Capacité accrue des pays africains d'élaborer des politiques et programmes visant à renforcer les institutions de la gouvernance

Indicateurs de succès

a) Nombre des politiques et programmes mis en place aux fins du renforcement des institutions de la gouvernance

Mesure des résultats :

2002-2003 : 0

2004-2005 (estimation) : 5

2006-2007 (objectif) : 10

b) Environnement législatif et politique permettant d'assurer une participation accrue des parties prenantes au processus de développement

b) Nombre de programmes et de cadres de politique générale mis en place en vue d'accroître la participation des parties prenantes

Mesure des résultats :

2002-2003 : 0

2004-2005 (estimation) : 4

2006-2007 (objectif) : 10

Facteurs externes

17A.42 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appuient les efforts de la Commission visant à mieux faire comprendre qu'il importe de mesurer et d'évaluer la gouvernance, d'instaurer la transparence dans le secteur public, d'assurer une gestion responsable des affaires publiques, de créer des conditions favorables, et d'établir des procédures, des codes, des critères et des indicateurs pour contrôler l'action des responsables et faire rapport sur l'emploi des fonds publics; b) les gouvernements sont disposés à participer au Mécanisme d'évaluation intra-africaine prévu par le NEPAD et continuent de s'y soumettre; c) les gouvernements sont également disposés à engager un dialogue avec les autres groupes parties prenantes à la gouvernance concernant leur participation à un mode de gouvernement démocratique et au processus de développement au niveau national et concernant leur rôle à cet égard.

Produits

17A.43 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Service fonctionnel des réunions : quatre séances de la quatrième session du Comité du développement humain et de la société civile;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : trois rapports au Comité du développement humain et de la société civile sur les partis politiques et l'action des pouvoirs publics; la suppression des obstacles au développement du secteur privé liés à l'économie et à la gouvernance des entreprises; les stratégies visant à introduire une plus grande responsabilisation dans la prestation de services publics et à rendre ceux-ci plus accessibles;
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur le renforcement de l'efficacité du système judiciaire dans la lutte contre la corruption;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publication en série : rapport sur la gouvernance en Afrique;
 - ii) Publications isolées (6) sur les questions suivantes : renforcement de l'efficacité du système judiciaire dans la lutte contre la corruption; participation accrue des parties prenantes à la formulation des politiques et à leur application; mise à profit des institutions de gouvernance traditionnelles; les partis politiques et la bonne gouvernance en Afrique; enseignements tirés de l'expérience et perspectives d'avenir; promotion de codes et de normes de bonne administration de l'économie et des entreprises; rôle du parlement dans le processus relatif au Cadre de dépenses à moyen terme;

- iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférence sur les questions d'ordre stratégique relatives à la gouvernance politique en Afrique;
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures rendant compte de messages issus des études sur la gouvernance en Afrique, concernant en particulier l'efficacité et la responsabilisation des institutions; profils de pays tirés des études sur la gouvernance en Afrique (12);
 - v) Supports techniques : base de données sur les spécialistes, institutions et réseaux se consacrant à la gouvernance;
 - vi) Ressources audiovisuelles : films, cassettes vidéo, programmes radiophoniques, bulletins d'information sur cassette, documentaires et reportages sur les expériences en matière de gouvernance;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : six missions consultatives à la demande des États membres sur les questions de gouvernance politique et économique et de gouvernance des entreprises et sur l'efficacité des institutions dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : atelier de formation à l'intention des décideurs de haut rang sur le Cadre de dépenses à moyen terme;
 - iii) Deux projets opérationnels portant sur des travaux analytiques à l'appui du NEPAD, l'un concernant le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, l'autre l'évaluation et le suivi de la gouvernance dans certains pays d'Afrique.

Tableau 17A.15

Ressources nécessaires : Sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	5 649,4	5 417,8	27	27
Autres objets de dépense	532,3	340,3	–	–
Total partiel	6 181,7	5 758,1	27	27
Fonds extrabudgétaires	812,2	1 250,0	1	1
Total	6 993,9	7 008,1	28	28

17A.44 Le montant prévu (5 417 800 dollars) doit permettre de financer 27 postes. Il est en diminution de 231 600 dollars par suite a) du redéploiement d'un poste P-5 et d'un poste P-3 au profit du sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales de développement), une mesure qui doit permettre de renforcer les bureaux sous-régionaux de la CEA pour l'Afrique centrale et l'Afrique australe, et b) du redéploiement au profit du sous-programme de deux postes P-2/1 auparavant affectés aux sous-programmes 1 et 7, une mesure destinée à faciliter l'exécution du programme de collecte et d'analyse de données et la mise en place de bases de données et de réseaux électroniques. Les autres objets de dépense (340 300 dollars) accusent une diminution de 192 000

dollars, due principalement aux faits qu'il n'y aura plus qu'un groupe d'experts au lieu de trois et que les ressources nécessaires au titre de l'édition contractuelle et de l'impression à l'extérieur seront moindres, *Development Management Newsletter*, une publication en série, étant supprimée. Les fonds extrabudgétaires (1 250 000 dollars), obtenus dans le cadre d'accords bilatéraux, permettront de financer un atelier de formation sur le Cadre de dépenses à moyen terme et la création du matériel électronique et audiovisuel correspondant, ainsi qu'un projet opérationnel sur l'évaluation et le suivi de la gouvernance dans certains pays d'Afrique.

Sous-programme 4 Utilisation de l'information aux fins du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 082 400 dollars

- 17A.45 L'exécution de ce sous-programme, qui a été formulé à partir du sous-programme 4 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, relève de la responsabilité de la Division des services d'information pour le développement.

Tableau 17A.16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Continuer de renforcer les capacités de la société africaine à mieux utiliser l'information pour répondre aux problèmes de développement auxquels se heurte le continent

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des pays africains de formuler, d'appliquer, de coordonner et d'évaluer des politiques et des stratégies d'utilisation de l'information aux fins du développement	<p>a) i) Nombre accru de pays ayant fait des progrès dans le domaine de la formulation et de l'application de politiques en matière d'information</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 10 2004-2005 (estimation) : 18 2006-2007 (objectif) : 26</p> <p>ii) Nombre accru d'accords et d'initiatives régionaux ayant trait à l'utilisation de l'information aux fins du développement</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 2 2004-2005 (estimation) : 6 2006-2007 (objectif) : 9</p>
b) Amélioration de la disponibilité et de l'utilisation de l'information aux fins du développement, aux niveaux national, régional et sous-régional	<p>b) i) Nombre accru de sources d'acquisition et de services de diffusion des connaissances et de l'information aux niveaux national, régional et sous-régional</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 15</p>

Mesure des résultats :

2002-2003 : 15

2004-2005 (estimation) : 25

2006-2007 (objectif) : 50

ii) Nombre accru d'acteurs de la société de l'information aux niveaux national, régional et sous-régional (notamment au sein du secteur privé et de la société civile)

Mesure des résultats :

2002-2003 : 1 278

2004-2005 (estimation) : 1 400

2006-2007 (objectif) : 1 600

Facteurs externes

17A.46 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si : a) les gouvernements continuent de faire une place prioritaire aux technologies de l'information et des communications dans leurs politiques de développement; b) les partenaires maintiennent leur appui.

Produits

17A.47 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Services fonctionnels pour six séances de la cinquième session du Comité de l'information pour le développement;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports au Comité de l'information pour le développement faisant le point, respectivement, de la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information et de la situation en matière d'information pour le développement;
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : deux réunions du Comité consultatif technique africain;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publication en série : les technologies de l'information et des communications dans la mise en œuvre des politiques nationales : analyse des tendances;
 - ii) Publications isolées (5) : Initiative « Société de l'information en Afrique » : bilan 10 ans après; information géographique et développement socioéconomique; les systèmes d'information sur la gestion des terres dans l'économie du savoir; infrastructures nationales d'information et de communication : bonnes pratiques et analyse de l'expérience acquise; rôle de l'information pour le développement dans l'économie;
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : deux expositions sur l'utilisation des sources et services d'information, organisées à l'intention de responsables pendant les grandes réunions;

- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : une pochette de documentation sur des sujets relatifs au développement de l'Afrique et une autre sur les bibliothèques virtuelles pour la Société de l'information en Afrique;
 - v) Supports techniques : centre d'échange d'informations et de consultation à la CEA; guide pour la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial sur la société de l'information;
 - vi) Ressources audiovisuelles : informations nécessaires à l'élaboration du programme vidéo sur le développement, dossiers d'information sur le Web, bulletins d'information, Internet, bases de données et messageries électroniques;
- c) Coopération technique (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : quatre missions consultatives organisées à la demande des gouvernements sur les politiques et plans informatiques et télématiques et sur les technologies et la gestion des systèmes d'information géographique;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : trois ateliers régionaux sur la gestion de l'information et du savoir aux fins du développement; normes relatives aux données spatiales, centres d'information et métadonnées; gestion des ressources et services d'information, notamment des produits géospatiaux;
 - iii) Bourses et subventions : trois bourses de recherche sur des aspects spécifiques de la gestion de l'information géographique, la mise en réseau de bibliothèques numériques et virtuelles, et les problèmes soulevés à l'échelon mondial par les politiques informatiques et télématiques et le rôle de l'Afrique à cet égard;
 - iv) Projets opérationnels : trois projets portant respectivement sur le Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information, le Centre des technologies de l'information pour l'Afrique et le développement de la société de l'information en Afrique (projet axé sur les nouvelles tendances et, notamment, sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les indicateurs).

Tableau 17A.17

Ressources nécessaires : Sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	3 838,0	3 838,0	25	25
Autres objets de dépense	271,6	244,4	–	–
Total partiel	4 109,6	4 082,4	25	25
Fonds extrabudgétaires	4 583,0	4 838,0	5	5
Total	8 692,6	8 920,4	30	30

17A.48 Le montant demandé comprend 3 838 000 dollars pour financer 25 postes existants et 244 400 dollars pour couvrir les autres objets de dépense. Le second montant représente une diminution de 27 200 dollars due au fait que le nombre de réunions de groupes d'experts sera ramené de cinq à

deux. Les fonds extrabudgétaires attendus dans le cadre d'accords bilatéraux (4 838 000 dollars) permettront : a) d'engager des consultants pour la rédaction de la publication isolée sur le rôle de l'information pour le développement dans l'économie et pour des activités opérationnelles, y compris l'organisation d'ateliers régionaux sur la gestion de l'information et du savoir aux fins du développement, les normes relatives aux données spatiales, les centres d'information et les métadonnées, et la gestion des ressources et des services d'information, notamment des produits géospatiaux; b) d'exécuter trois projets opérationnels portant respectivement sur le Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information, le Centre des technologies de l'information pour l'Afrique et le développement de la société de l'information en Afrique (projet axé sur les nouvelles tendances et, notamment, sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les indicateurs).

Sous-programme 5
Promotion des échanges et intégration régionale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 322 400 dollars

17A.49 L'exécution de ce sous-programme, qui a été formulé à partir du sous-programme 5 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, relève de la responsabilité de la Division du commerce et de l'intégration régionale.

Tableau 17A.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Accélérer l'intégration effective des États membres dans l'économie mondiale et renforcer le processus d'intégration régionale en Afrique grâce à la promotion des échanges commerciaux intrarégionaux et internationaux et à l'intégration des infrastructures, l'accent étant mis sur le secteur des transports et des communications

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des pays africains de participer efficacement aux négociations commerciales bilatérales et multilatérales	a) Nombre accru de pays africains qui prennent position en connaissance de cause à propos de questions touchant aux échanges commerciaux et à l'Organisation mondiale du commerce <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 2 2004-2005 (estimation) : 4 2006-2007 (objectif) : 6
b) Renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration de politiques dans les domaines du commerce axé sur le développement et de l'intégration régionale	b) Nombre accru de pays africains qui harmonisent leurs politiques touchant à l'intégration régionale avec les conventions et protocoles adoptés <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 2 2004-2005 (estimation) : 3 2006-2007 (objectif) : 6

c) Accroissement de la capacité des pays d'adopter des politiques et des programmes visant à restructurer et à rationaliser les communautés économiques régionales et d'autres institutions qui ont pour objectif de faire progresser l'intégration régionale en Afrique

c) Nombre accru de politiques et de programmes visant à rationaliser et à développer les échanges commerciaux à l'échelle régionale

Mesure des résultats :

2002-2003 : 1

2004-2005 (estimation) : 2

2006-2007 (objectif) : 4

Facteurs externes

17A.50 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si : a) les États membres sont résolus à respecter les obligations découlant de l'Acte constitutif de l'Union africaine; b) des réformes institutionnelles et politiques sont progressivement mises en place; c) les organismes des Nations Unies et autres parties prenantes appliquent les accords de développement relatifs au commerce convenus au plan international; d) les partenaires internationaux de développement et les communautés concernées s'emploient activement à mettre en œuvre le Programme de Doha pour le développement.

Produits

17A.51 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :

- a) Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :
 - i) Services fonctionnels de quatre séances de la cinquième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : un rapport au Comité de la coopération et de l'intégration régionales faisant le point de la situation en ce qui concerne le commerce intra-africain et le commerce international, les négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et celles relatives aux accords de partenariat économique, la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale et les politiques et programmes en matière de transports;
 - iii) Deux réunions de groupes spéciaux d'experts consacrées aux moyens d'assurer l'intégration effective de l'Afrique dans l'économie mondiale grâce aux négociations de l'OMC et à celles relatives aux accords de partenariat économique, et à l'incorporation systématique d'un volet commercial dans les stratégies nationales de développement;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publication en série : *État de l'intégration régionale en Afrique*;
 - ii) Publications isolées (5) : l'application de politiques convergentes dans les communautés économiques régionales : évaluation de son efficacité comme outil d'intégration régionale; étude de cas sur l'efficacité de la prestation de services publics à l'échelon régional : rationalisation et coordination des politiques et programmes dans le secteur des transports; le commerce comme moyen d'intégration dans l'économie mondiale : les options de l'Afrique dans les négociations de l'OMC et celles relatives aux accords de partenariat économique; le secteur des transports en Afrique : état des lieux; stratégies et modalités d'intégration des politiques commerciales dans les pays d'Afrique; les meilleures pratiques en matière de politique commerciale et de plan national de développement;

- iii) Manifestation spéciale : quatrième Congrès africain sur la sécurité routière;
- c) Coopération technique :
 - i) Services consultatifs : quatre missions organisées à la demande de gouvernements et portant sur les politiques commerciales et la promotion des échanges, les négociations commerciales internationales, et divers aspects de l'intégration régionale, notamment l'infrastructure de transport et le développement des services;
 - ii) Deux projets opérationnels, l'un sur l'exécution du programme de travail pour 2003-2007 du Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne, l'autre sur l'augmentation de la part de l'Afrique dans les échanges internationaux grâce au renforcement de la capacité commerciale des pays africains avec l'appui du Centre africain pour la politique commerciale.

Tableau 17A.19

Ressources nécessaires : Sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	6 662,0	6 897,8	34	35
Autres objets de dépense	550,3	424,6	–	–
Total partiel	7 212,3	7 322,4	34	35
Fonds extrabudgétaires	2 014,0	1 080,0	2	2
Total	9 226,3	8 402,4	36	37

17A.52 Le montant de 6 897 800 dollars demandé pour financer 35 postes représente une augmentation de 235 800 dollars qui s'explique par : a) le transfert d'un poste P-3 au sous-programme 7 afin de renforcer le bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe; b) le transfert au sous-programme 5 d'un poste P-4 provenant de la composante Appui au programme, dont le titulaire réalisera des analyses techniques et des études de fond pour incorporation dans des publications et rapports importants; c) le transfert au sous-programme 5 d'un poste P-2/1 provenant du sous-programme 7, dont le titulaire sera chargé de recueillir et compiler des données et de réaliser des études. Le montant de 424 600 dollars demandé pour les objets de dépense autres correspond à une diminution de 125 700 dollars due à la réduction du nombre de groupes d'experts (2 au lieu de 4), ainsi que du nombre de participants et de la durée des réunions. Les fonds extrabudgétaires attendus dans le cadre d'accords bilatéraux (1 080 000 dollars) serviront à financer des activités opérationnelles : services consultatifs sur les politiques commerciales et la promotion des échanges, les négociations commerciales internationales, et divers aspects de l'intégration régionale, notamment l'infrastructure de transport et le développement des services, de même que le projet opérationnel sur l'augmentation de la part de l'Afrique dans les échanges internationaux grâce au renforcement de la capacité commerciale des pays africains avec l'appui du Centre africain pour la politique commerciale.

Sous-programme 6 Promotion de la femme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 226 500 dollars

- 17A.53 L'exécution de ce sous-programme, qui a été formulé à partir du sous-programme 6 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, relève de la responsabilité du Centre africain pour la femme et le développement.

Tableau 17A.20

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Obtenir que le principe de l'égalité des sexes soit systématiquement appliqué dans les politiques et programmes nationaux axés sur le développement, y compris dans les processus budgétaires, afin que soient atteints les objectifs de parité des sexes, d'utilisation plus efficace des ressources et de réduction de la pauvreté énoncés dans divers programmes d'action mondiaux et régionaux

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacité accrue des États membres de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes tenant compte de la problématique hommes-femmes en vue d'accélérer l'évolution vers l'égalité des sexes et la réduction de la pauvreté	a) Nombre accru d'États membres adoptant et appliquant des options politiques qui favorisent l'inclusion d'une perspective sexospécifique dans leurs politiques et programmes nationaux <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 14 2006-2007 (objectif) : 19
b) Capacité accrue des responsables politiques et d'autres partenaires d'utiliser des outils et méthodologies appropriés pour inclure une perspective sexospécifique dans les politiques et les programmes	b) Nombre accru de pays ayant recours à des outils et méthodologies appropriés pour concevoir des politiques et des programmes dans une perspective sexospécifique <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 12 2006-2007 (objectif) : 37

Facteurs externes

- 17A.54 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées s'il existe une volonté politique d'assurer la promotion de la femme et si les partenaires à l'échelon national apportent leur appui à cet objectif.

Produits

- 17A.55 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

- i) Services fonctionnels pour quatre séances de la cinquième session du Comité Femmes et développement;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports au Comité Femmes et développement, l'un sur les stratégies conçues par des gouvernements et des organes intergouvernementaux pour appliquer les recommandations issues de l'examen décennal de la suite donnée au Programme d'action de Beijing, l'autre sur l'utilisation de l'indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique;
 - iii) Réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'examiner l'*African Women Report* et de se prononcer sur son utilité;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications périodiques (3) : *African Women Report* et *Gender Net* (2);
 - ii) Publications isolées (2) : plaidoyer pour l'égalité des sexes fondé sur l'utilisation de l'indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique; bilan de la mise en œuvre du NEPAD sous l'angle de la situation des femmes;
 - iii) Supports techniques : manuel de comptabilité nationale sur l'emploi de comptes satellites pour saisir la production des ménages en Afrique; site Web sur les inégalités entre les sexes et le développement; principes directeurs pour l'évaluation des politiques nationales de promotion de la femme;
- c) Coopération technique :
- i) Services consultatifs : quatre missions consultatives, effectuées à la demande des gouvernements, sur l'utilisation de l'indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, l'analyse macroéconomique type de la situation des femmes et la prise en considération systématique de la situation des femmes;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : trois ateliers régionaux à l'intention des décideurs sur l'emploi de comptes satellites pour saisir la production des ménages et la prise en considération systématique de la situation des femmes.

Tableau 17A.21

Ressources nécessaires : Sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	3 913,0	3 913,0	20	20
Autres objets de dépense	328,2	313,5	–	–
Total partiel	4 241,2	4 226,5	20	20
Fonds extrabudgétaires	1 918,2	583,3	6	6
Total	6 159,4	4 809,8	26	26

17A.56 Le montant de 3 913 000 dollars demandé pour financer 20 postes existants est inchangé. Le montant de 313 500 dollars relatif aux autres objets de dépense représente une diminution de

14 700 dollars due en majeure partie à la réduction du nombre de groupes d'experts (ramené de 3 à 1). Les fonds extrabudgétaires attendus dans le cadre d'accords bilatéraux (583 300 dollars) serviront à financer des activités opérationnelles, notamment des missions consultatives sur l'utilisation de l'indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, l'analyse macroéconomique type de la situation des femmes et la prise en considération systématique de la situation des femmes, et un atelier régional organisé à l'intention des décideurs sur la prise en considération systématique de la situation des femmes.

Sous-programme 7 Appui aux activités sous-régionales de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 20 533 800 dollars

17A.57 Les activités constituant ce sous-programme, qui découle du sous-programme 7 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, seront exécutées par les cinq centres de développement sous-régionaux de la CEA, situés respectivement à Tanger (Maroc) pour l'Afrique du Nord, à Niamey (Niger) pour l'Afrique de l'Ouest, à Yaoundé (Cameroun) pour l'Afrique centrale, à Kigali (Rwanda) pour l'Afrique de l'Est et à Lusaka (Zambie) pour l'Afrique australe. Un service de coordination supervise et contrôle les centres sous-régionaux depuis le siège de la Commission, à Addis-Abeba, et assure la liaison avec eux.

Tableau 17A.22

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif de l'Organisation : Harmoniser les politiques nationales dans différents secteurs à l'appui de l'effort d'intégration au niveau sous-régional dans le cadre général de l'Union africaine et des communautés économiques sous-régionales, pour s'attaquer aux problèmes et défis propres à la sous-région

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacité accrue des États Membres de formuler et d'harmoniser les politiques macroéconomiques et sectorielles aux niveaux national et sous-régional, en particulier dans les domaines du commerce, des infrastructures, du renforcement des capacités humaines, de l'intégration d'une perspective sexospécifique, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'environnement	<p>a) Augmentation du nombre de mesures et d'arrangements institutionnels décidés en commun et appliqués par les États Membres dans les différentes sous-régions</p> <p><i>Mesure des résultats :</i></p> <p>Afrique du Nord Base 2002-2003 : 0 Base 2004-2005 : 0 2006-2007 (objectif) : 2 mesures</p> <p>Afrique de l'Ouest Base 2002-2003 : 0 Base 2004-2005 : 12 mesures 2006-2007 (objectif) : 20 mesures</p> <p>Afrique centrale Base 2002-2003 : 1 mesure Base 2004-2005 : 1 mesure</p>

	<p>Afrique centrale Base 2002-2003 : 1 mesure Base 2004-2005 : 1 mesure 2006-2007 (objectif) : 2 mesures</p> <p>Afrique de l'Est Base 2002-2003 : 1 mesure Base 2004-2005 : 2 mesures 2006-2007 (objectif) : 4 mesures</p> <p>Afrique australe Base 2003 : 2 mesures Base 2005 : 5 mesures 2006-2007 (objectif) : 8 mesures</p>
b) Capacité accrue, sur les plans humain et institutionnel, des communautés économiques régionales et autres organisations intergouvernementales de coordonner et de suivre l'exécution des programmes régionaux et sous-régionaux, y compris le NEPAD	<p>b) Nombre accru de communautés économiques régionales et d'organisations intergouvernementales adoptant et exécutant des plans et programmes stratégiques</p> <p><i>Mesure des résultats :</i></p> <p>Afrique du Nord Base 2003-2004 : 0 organisation Base 2004-2005 (estimation) : 1 organisation Base 2006-2007 (objectif) : 3 organisations</p> <p>Afrique de l'Ouest Base 2002-2003 : 0 organisation Base 2004-2005 : 2 organisations 2006-2007 (objectif) : 4 organisations</p> <p>Afrique centrale Base 2002-2003 : 1 organisation Base 2004-2005 : 2 organisations 2006-2007 (objectif) : 4 organisations</p> <p>Afrique de l'Est Base 2002-2003 : 0 organisation Base 2004-2005 : 1 organisation 2006-2007 (objectif) : 2 organisations</p> <p>Afrique australe Base 2002-2003 : 0 organisation Base 2004-2005 : 1 organisation 2006-2007 (objectif) : 2 organisations</p>

Facteurs externes

- 17A.58 Les objectifs du sous-programme devraient être atteints et les réalisations escomptées devraient se concrétiser sous réserve que : a) les États Membres appliquent effectivement les mesures et les mécanismes institutionnels communs sur lesquels ils se seront entendus; b) ils adhèrent totalement aux principes directeurs qui régissent le NEPAD et les objectifs du Millénaire pour le développement et leur donnent corps dans des programmes de développement nationaux; c) les communautés économiques régionales soutiennent le NEPAD et soient désireuses de coopérer plus

étroitement avec les bureaux de la CEA dans les sous-régions en participant à des opérations de programmation commune; d) la Commission dispose des crédits nécessaires pour financer ses activités opérationnelles aux niveaux national et sous-régional.

- 17A.59 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord, qui couvre sept pays (Algérie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Mauritanie, Maroc, Soudan et Tunisie), réalisera les produits énumérés ci-après.

Produits

- 17A.60 Il est prévu de fournir les produits suivants au cours de l'exercice biennal 2006-2007 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (8 séances);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : six rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur la situation économique et sociale en Afrique du Nord (2); l'Afrique du Nord et les programmes de développement internationaux et régionaux (2); l'intégration en Afrique du Nord : priorité aux questions commerciales; progrès et perspectives de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; application du NEPAD en Afrique du Nord;
 - iii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques de développement en Afrique du Nord : outils et méthodes; stratégies pour un développement durable : expériences et enseignements tirés; promotion de codes et normes d'une bonne gouvernance économique et d'une bonne gestion des entreprises en Afrique du Nord;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publication en série : rapport sur la mise en valeur des ressources en eau à l'échelon sous-régional;
 - ii) Publications isolées (3) : échanges intrarégionaux : règles d'origine en Afrique du Nord; mobilité des capitaux entre pays d'Afrique du Nord; stratégies pour un développement durable : expériences et enseignements tirés en Afrique du Nord;
 - iii) Manifestation spéciale : Forum africain du développement : appui à l'application du NEPAD en Afrique du Nord;
- c) Coopération technique :
 - i) Services consultatifs : huit missions organisées à la demande d'États Membres sur des questions institutionnelles et sectorielles liées au renforcement de l'intégration régionale et de l'application du NEPAD en Afrique du Nord;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : atelier sur l'indice africain pour la femme et le développement (CEA);
 - iii) Deux projets opérationnels : initiative CEA – Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale – Commission économique pour l'Europe concernant la Méditerranée : méthode originale de financement de projets sur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables; observatoire de l'intégration régionale.

17A.61 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, qui dessert 15 pays (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), réalisera les produits ci-après.

Produits

17A.62 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2006-2007 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (8 sessions);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : sept rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur les sujets suivants : situation économique et sociale en Afrique de l'Ouest (2); état de l'application du plan stratégique à moyen terme de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), programme économique et évaluation de leurs contributions aux mécanismes de partenariat économique; progrès et perspectives de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; application du NEPAD en Afrique de l'Ouest; activités de la CEA dans la sous-région (2); critères et systèmes de convergence des politiques en Afrique de l'Ouest;
 - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : définition et étude des sous-secteurs mus par la croissance, à fort potentiel d'expansion pour les petites et moyennes entreprises dans le secteur des exportations; partis politiques et bonne gouvernance en Afrique : enseignements tirés et progrès; difficultés et débouchés pour les pays les moins avancés africains;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications isolées (5) : évaluation à mi-parcours de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique de l'Ouest; promotion de politiques macroéconomiques favorables à la création d'emplois, l'accent étant mis sur le travail indépendant des femmes et des jeunes; définition et étude des sous-secteurs mus par la croissance à fort potentiel d'expansion pour les petites et moyennes entreprises dans le secteur des exportations; mise à contribution des institutions de gouvernance traditionnelles; évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale;
 - ii) Manifestation spéciale : Forum africain du développement : appui à l'application du NEPAD en Afrique de l'Ouest;
 - iii) Support technique : potentiel du commerce électronique en vue du développement des échanges intra-ouest-africains;
- c) Coopération technique :
 - i) Services consultatifs : huit missions à la demande d'États Membres, sur des questions institutionnelles et sectorielles liées au renforcement de l'intégration régionale et de l'application du NEPAD en Afrique de l'Ouest;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : quatre ateliers sur l'éducation en vue d'une culture de paix; planification et étude de programmes de développement des infrastructures matérielles; promotion de normes et critères pour l'amélioration de l'accès aux marchés; indice africain pour la femme et le développement (CEA);

- iii) Trois projets opérationnels : appui à l'exécution du plan stratégique à moyen terme de la CEDEAO et du programme économique de l'UEMOA dans le cadre du NEPAD; programme de relèvement et de reconstruction après les conflits en Afrique de l'Ouest; appui aux services nationaux de statistique des pays d'Afrique de l'Ouest concernant l'utilisation des indices des rapports entre les sexes mis au point par la CEA pour la production de données et l'exploitation de données ventilées par sexe.

17A.63 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale, qui dessert sept pays (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Tchad), exécutera les produits énumérés ci-après.

Produits

17A.64 Les produits suivants seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2006-2007 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (8 séances);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : huit rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur les sujets suivants : situation économique et sociale en Afrique centrale (2); application des stratégies de réduction de la pauvreté, accompagnée d'une étude de la perspective sexospécifique; impact de l'intégration régionale en Afrique centrale et questions partiellement communes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale; questions sectorielles liées à l'intégration régionale en Afrique centrale; progrès et perspectives de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'application du NEPAD en Afrique centrale; activités de la CEA dans la sous-région (2);
 - iii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : programme d'infrastructure régionale et facilitation dans les couloirs de transit; harmonisation des programmes des communautés économiques régionales d'Afrique centrale; promotion d'une action régionale en faveur de biens communs régionaux : rationalisation et coordination des politiques et programmes dans le secteur des transports; exploitation de l'information aux fins du développement;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications isolées (4) : réalisation du NEPAD et des objectifs du Millénaire pour le développement : facilitation des transports dans certains couloirs; évaluation des économies de l'Afrique centrale; mise à contribution des institutions de gouvernance traditionnelles; évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale;
 - ii) Manifestation spéciale : Forum africain du développement : appui à l'application du NEPAD en Afrique centrale;
 - iii) Supports techniques : base de données sur les experts d'Afrique centrale et systèmes d'information géographique sur les infrastructures de transport en Afrique centrale;
- c) Coopération technique :

- i) Services consultatifs : huit missions organisées à la demande d'États membres sur des questions institutionnelles et sectorielles liées au renforcement de l'intégration régionale et à l'application du NEPAD en Afrique centrale;
- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : quatre ateliers sur l'évaluation des résultats de l'économie; renforcement des institutions aux fins d'une bonne gouvernance; les jeunes et le développement; indice africain pour la femme et le développement (CEA);
- iii) Deux projets opérationnels : le rôle des femmes dans les échanges transfrontaliers aux fins de la sécurité en Afrique centrale; amélioration des données statistiques sur les échanges internes en Afrique centrale.

17A.65 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique de l'Est, qui dessert 13 pays (Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles et Somalie), exécutera les produits énumérés ci-après.

Produits

17A.66 Les produits suivants seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2006-2007 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (8 séances);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : huit rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur les sujets suivants : situation économique et sociale en Afrique de l'Est (2); mécanisme financier d'intégration régionale; critères et systèmes de convergence des politiques en Afrique de l'Est; promotion des échanges, des investissements et du secteur privé et programmes en Afrique de l'Est; progrès et perspectives de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'application du NEPAD en Afrique de l'Est; activités de la CEA dans la sous-région (2);
 - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : sécurité alimentaire et développement durable : examen des instruments d'intervention et des arrangements sous-régionaux de coopération en Afrique de l'Est; relation entre les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les objectifs du Millénaire pour le développement et les politiques macroéconomiques et leur impact sur la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Est; évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale;
- b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
 - i) Publications isolées (5) : étude sur la coopération douanière dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de l'Afrique de l'Est; stratégies, programmes et politiques en matière de sécurité alimentaire et de développement durable dans la sous-région; coopération sous-régionale pour le développement et l'utilisation des infrastructures; mise à contribution des institutions de gouvernance traditionnelles; évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale;
 - ii) Manifestation spéciale : Forum africain du développement : mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres et de l'énergie en Afrique de l'Est;

- c) Coopération technique :
 - i) Services consultatifs : huit missions organisées à la demande d'États membres sur des questions institutionnelles et sectorielles liées au renforcement de l'intégration régionale et à l'application du NEPAD en Afrique de l'Est;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : trois ateliers sur la conception et l'analyse de politiques macroéconomiques et l'intégration des stratégies de coopération et d'intégration régionale dans les politiques nationales; systèmes et procédures des couloirs de transit en Afrique de l'Est; indice africain pour la femme et le développement (CEA);
 - iii) Deux projets opérationnels : création de pôles commerciaux et de systèmes d'information commerciale entre les États membres de la région des Grands Lacs et soutien aux groupements sous-régionaux en vue de l'application du NEPAD et initiatives connexes.

17A.67 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique australe, qui dessert 11 pays (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe), exécutera les produits ci-après.

Produits

17A.68 Les produits suivants seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2006-2007 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (8 séances);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : huit rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur la situation économique et sociale en Afrique australe; rapports sur les questions suivantes : progrès en matière de gouvernance en Afrique australe; intégration d'une perspective sexospécifique dans les programmes de développement en Afrique australe; harmonisation des politiques minières en Afrique australe; progrès et perspectives de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'application du NEPAD en Afrique australe; activités de la CEA dans la sous-région (2);
 - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : effets de l'aide alimentaire et des subventions agricoles sur la sécurité alimentaire à long terme en Afrique australe; réunion d'examen par les pairs du rôle de l'information sur le développement dans l'économie; mesures du secteur non structuré;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications isolées (4) : effet de l'aide alimentaire et des subventions agricoles sur la sécurité alimentaire à long terme en Afrique australe; développement du commerce et des transports en Afrique australe; mise à contribution des institutions de gouvernance traditionnelles; évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale;
 - ii) Manifestation spéciale : Forum africain du développement : application de protocoles dans la sous-région de la Communauté de développement de l'Afrique australe;
 - iii) Support technique : base de données d'experts, institution et réseau sur la gouvernance en Afrique australe;

- c) Coopération technique :
- i) Services consultatifs : huit missions effectuées à la demande des États membres sur des questions institutionnelles et sectorielles liées au renforcement de l'intégration régionale et à l'application du NEPAD en Afrique australe;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : deux ateliers sur les systèmes électoraux et l'indice africain pour la femme et le développement (CEA);
 - iii) Deux projets opérationnels : développement du secteur non structuré dans certains pays d'Afrique australe et soutien à l'application du NEPAD en Afrique australe.

Tableau 17A.23

Ressources nécessaires : Sous-programme 7

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	15 729,3	16 638,0	85	87
Autres objets de dépense	3 601,2	3 895,8	–	–
Total partiel	19 330,5	20 533,8	85	87
Fonds extrabudgétaires	1 242,2	2 366,7	–	–
Total	20 572,7	22 900,5	85	87

17A.69 Le montant de 16 638 000 dollars prévu au titre de ce sous-programme permettra de couvrir le coût de 87 postes; il fait apparaître une augmentation de 908 700 dollars, qui est le résultats net a) du transfert de trois postes P-2/1 de ce sous-programme aux sous-programmes 3 et 5 et à l'appui aux programmes; b) du transfert d'un poste P-5 et d'un poste P-3 provenant du sous-programme 3 pour renforcer la capacité des bureaux sous-régionaux de la CEA en Afrique centrale et en Afrique australe; c) du transfert d'un poste P-3 provenant du sous-programme 5 afin de renforcer la capacité du bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe; et d) du transfert de deux postes P-4 provenant de l'appui aux programmes afin de renforcer la capacité des bureaux sous-régionaux de la CEA en Afrique du Nord et en Afrique australe. Le montant de 3 895 800 dollars demandé au titre des autres rubriques représente une augmentation de 294 600 dollars, qui tient essentiellement à l'augmentation du nombre de groupes d'experts, qui est passé de 15 à 17, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de participants et à l'allongement de la durée des réunions, qui constituent des mesures supplémentaires visant à renforcer les bureaux sous-régionaux de la CEA afin de mieux servir les États membres et les communautés économiques régionales respectives. Les fonds extrabudgétaires prévus (2 366 700 dollars) traduisent la volonté des États membres et de la Commission de renforcer l'élément sous-régional de l'intégration de l'économie des pays africains, en particulier en développant les activités opérationnelles de la Commission au niveau sous-régional par le financement de manifestations spéciales, la formation de groupe et les projets opérationnels.

Sous-programme 8
Planification du développement et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 942 400 dollars

17A.70 Les activités prévues au titre de ce sous-programme, qui ont été formulées en s'inspirant du sous-programme 8 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, relèveront de l'Institut africain de développement économique et de planification.

Tableau 17A.24

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et mesures des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité nationale de formulation et d'application des politiques de développement et de gestion économique

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

Renforcement des compétences techniques et analytiques des experts des secteurs public et privé qui s'acquittent des fonctions essentielles de planification économique stratégique et de gestion dans les États Membres

Augmentation du nombre d'experts capables d'élaborer des instruments de politique en utilisant les analyses, les méthodes et les outils appris grâce aux cours et aux rapports de plaidoyer de l'Institut africain de développement économique et de planification

Mesure des résultats :

2002-2003 : 118 experts nationaux
 2004-2005 (estimation) : 225 experts nationaux
 2006-2007 (objectif) : 260 experts nationaux

Facteurs externes

17A.71 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et ses réalisations escomptées à condition que l'Institut dispose bien des ressources extrabudgétaires suffisantes de façon régulière.

Produits

17A.72 Les produits et services suivants seront fournis au cours de l'exercice biennal :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Service fonctionnel de deux sessions du Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : un rapport à l'intention de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique; deux rapports à l'intention du Conseil d'administration de l'Institut;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : quatre numéros du bulletin de l'Institut de développement économique et de planification;
 - ii) Publications isolées : cinq études sur le développement des institutions, les perspectives à long terme, la politique macroéconomique, la politique économique et la politique en matière de technologie;
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

- i) Services consultatifs : six missions auprès des communautés économiques régionales et de l'Union africaine pour évaluer et coordonner l'évaluation des besoins de formation et faire face aux problèmes et difficultés spécifiques de la sous-région;
- ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : programme de maîtrise en politique et gestion économiques et programme de doctorat à l'intention de fonctionnaires et de responsables publics et privés africains; stages de courte durée sur la politique agricole; économétrie appliquée pour l'élaboration de politiques; établissement du budget d'investissement pour l'infrastructure; développement humain (santé et éducation); politique du marché du travail et stratégies de réduction de la pauvreté; réglementations et supervision; gestion de la dette africaine; négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce; et intégration régionale en Afrique;
- iii) Bourses d'études et subventions : bourses d'études pour le programme de maîtrise en politique et gestion économiques.

Tableau 17A.25

Ressources nécessaires : Sous-programme 8

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Rubriques autres que les postes	942,4	942,4	–	–
Total	942,4	942,4	–	–
Fonds extrabudgétaires ^a	–	–	–	–

^a Conformément au Statut de l'Institut africain de développement économique et de planification, les ressources extrabudgétaires de ce sous-programme sont fournies directement non pas à la CEA mais à l'Institut.

17A.73 Les ressources nécessaires, d'un montant de 942 400 dollars, permettront de continuer la subvention à l'Institut pour le financement de quatre postes permanents d'administrateur (1 D-1, 1 P-4 et 2 P-3), conformément à la section V de la résolution 45/248 A de l'Assemblée générale du 21 décembre 1990, et de la section XVII de la résolution 46/185 C du 20 décembre 1991. Conformément à son statut, l'Institut est financé par des contributions des gouvernements africains, du PNUD et d'autres sources.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 33 533 100 dollars

- 17A.74 On entend par appui au programme les fonctions et structures relatives à l'administration, à la gestion et à la valorisation des ressources humaines, à la planification, au financement et à l'évaluation du programme, et aux services de conférence et services généraux. Les activités sont exécutées par le Bureau de la planification et de la coordination des programmes, la Division de la gestion des ressources humaines et des finances et la Division des services de conférence et des services généraux. Les attributions se répartissent comme suit entre ces trois entités :
- a) Le Bureau de la planification et de la coordination des programmes fournit des directives et assure la coordination, la planification, le suivi et l'évaluation des programmes; il organise, développe, dirige et administre les nouvelles politiques, nouvelles stratégies et nouvelles procédures de mobilisation de la performance générale de l'organisation et d'amélioration des responsabilités de gestion et de l'impact du programme; il coordonne et supervise la gestion des relations extérieures et fournit les services de l'appareil intergouvernemental de la Commission; il apporte un appui aux cinq centres sous-régionaux de développement; et il coordonne les activités de coopération technique;
 - b) La Division de la gestion des ressources humaines et des finances est responsable de la gestion des ressources financières et des ressources humaines et notamment de l'administration des prestations versées au personnel, du recrutement et de la formation du personnel; du budget et des comptes; et de l'administration du Service médical des Nations Unies;
 - c) La Division des services de conférence et des services généraux fournit un appui au secrétariat de la Commission et coordonne les services communs avec les organismes des Nations Unies basés en Éthiopie dans les domaines des services de conférence, de documentation, de reproduction et de publication, ainsi que des services commerciaux et des achats, des voyages et des transports et de la gestion des installations (entretien par exemple), services informatiques, protocole et visas, gestion et entretien des locaux du nouveau Centre de conférences d'Addis-Abeba, et services de sécurité et de sûreté.

Produits

- 17A.75 Les produits et services suivants seront fournis au cours de l'exercice biennal :
- a) Planification du programme, budget et finances : fourniture de conseils et d'une assistance aux divisions techniques en vue de l'élaboration et de la présentation de leurs plans-programmes; établissement d'un programme de travail intégré, élaboration de documents directifs sur l'orientation stratégique de la Commission, ce qui suppose notamment la coordination, à l'échelle du secrétariat, de l'établissement des principaux documents directifs touchant la gestion et la coordination du programme; fourniture de directives et de services d'appui aux directeurs de programme pour l'établissement de propositions relatives au budget-programme; évaluation de l'intérêt effectif des différentes activités par rapport aux objectifs de départ, et contrôle de l'utilisation des ressources destinées au programme; gestion des décaissements, notamment versement des traitements, règlement des fournisseurs et versement des indemnités journalières et autres prestations; et fourniture de services d'appui aux centres de développement sous-régionaux et aux institutions parrainées par la CEA. À ces activités s'ajoute la gestion administrative et financière des activités de coopération technique entreprises par les divisions techniques;
 - b) Services d'appui administratif : fourniture de services administratifs et de services de gestion dans les domaines suivants : gestion financière; contrôle des directives relatives à la bonne utilisation des ressources financières; système de gestion financière et de contrôle financier; services de trésorerie;

- c) Services de contrôle interne : mise au point de procédures de suivi et d'évaluation systématiques des progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail, notamment pour ce qui est des résultats et des effets obtenus; établissement de rapports d'exécution à partir des données fournies par les unités administratives; préparation et mise en œuvre des auto-évaluations à l'échelon du sous-programme; évaluations portant sur des questions de gestion, d'exécution et de politique générale; évaluation approfondie de certaines questions relatives au programme; établissement des rapports sur l'exécution du budget, d'abord à usage interne puis pour présentation au siège; et organisation de l'examen et de l'évaluation des projets, notamment pour ce qui est de l'établissement des rapports d'évaluation;
- d) Gestion des ressources humaines : recrutement et affectations; fourniture de services en matière d'administration du personnel et de services sociaux à l'intention du personnel; perfectionnement du personnel et formulation des programmes de formation; gestion et administration du Service médical des Nations Unies; relations entre le personnel et l'administration; administration de la justice; services d'assistance à l'intention du personnel; fourniture de conseils personnels et professionnels aux fonctionnaires, notamment quant au choix des mesures à prendre pour résoudre les litiges et les conflits;
- e) Services de conférence : fourniture de services de conférence à l'occasion des réunions des organes directeurs de la CEA et des autres réunions intergouvernementales organisées sous les auspices de celle-ci, y compris la préparation et la coordination des réunions, la fourniture de services d'interprétation, de traduction et d'édition, et de services de documentation et de publication;
- f) Services généraux : fourniture de services d'appui informatique, notamment en ce qui concerne la qualité des raccordements au réseau local, au siège de la CEA et dans les centres de développement sous-régionaux; mise au point de systèmes informatisés, y compris la coordination du Système intégré de gestion; services commerciaux et achats; transports, logistique et voyages; expéditions; contrats et services juridiques; gestion et entretien des installations; archives et gestion des dossiers; gestion des réserves et des stocks.

Tableau 17A.26

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	23 058,8	22 084,0	240	237
Autres rubriques	11 208,1	11 449,1	–	–
Total partiel	34 266,9	33 533,1	240	237
Fonds extrabudgétaires	6 517,8	4 324,3	55	62
Total	40 784,7	37 857,4	295	299

17A.76 Un montant de 22 084 000 dollars est nécessaire pour financer les 237 postes; la diminution de 974 800 dollars résulte : a) du redéploiement externe de trois postes P-4, l'un au sous-programme 5, et les deux autres au sous-programme 7, pour renforcer la capacité des bureaux sous-régionaux de la CEA en Afrique du Nord et en Afrique australe; b) du redéploiement externe d'un poste P-3 à la

direction exécutive et administration pour renforcer les programmes spéciaux et les activités menées en partenariat dans le cadre de la mobilisation des ressources; c) du redéploiement interne d'un poste P-2/1 de fonctionnaire d'administration de bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord au titre du sous-programme 7 pour renforcer les activités administratives et financières de la Division de la gestion des ressources humaines et des finances; et d) du reclassement d'un poste du Service mobile à P-3 pour tenir compte de la nature plus complexe et de la responsabilisation accrue du poste relatif aux communications, aux vidéoconférences et aux fonctions VSAT à la suite de la récente application du programme de technologie de l'information et des communications de la CEA. Le montant de 11 449 100 dollars affecté aux rubriques autres que les postes accuse une augmentation de 241 000 dollars, résultant essentiellement de l'accroissement des dépenses au titre : a) des charges, en raison de la hausse du coût de l'eau et de l'électricité; et b) de la location et de la maintenance de matériel de traitement des données, notamment le système d'exploitation de réseau, le système de bibliothèque, les pare-feu, les applications antispam et antivirus spécialisées et les licences pour les logiciels et la maintenance de ces derniers, hausse en partie compensée par une diminution au titre des services divers et des autres dépenses de personnel due à l'harmonisation des dispositions en vigueur concernant les heures supplémentaires entre les sous-programmes de fond, qui étaient auparavant budgétisées au niveau central. Le montant des ressources extrabudgétaires (4 324 300 dollars) permet d'améliorer les services dans les domaines des finances, de l'informatique, des services médicaux, des voyages, des transports et autres services divers.

Tableau 17A.27

État récapitulatif des recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Assemblée générale
(résolution 58/270)

Prie le Secrétaire général de lui rendre compte des nouveaux progrès accomplis afin de renforcer la capacité de la Commission économique pour l'Afrique de communiquer et de transmettre des données sous forme électronique, dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 (par. 54).

Comme suite à la mise en service de la station terrienne de la CEA, des terminaux VSAT ont été installés au siège de la CEA et dans quatre des bureaux sous-régionaux; les travaux ont été achevés à la fin de décembre 2004. On prévoit de faire de même pour le dernier bureau sous-régional et l'Institut africain de développement économique et de planification en 2005. Cela permettra à tous les bureaux sous-régionaux d'utiliser pleinement les liaisons audiotélématiques et les services de vidéoconférence.

Assemblée générale
(résolution 58/250)

Décourage vivement toute proposition d'accueillir une réunion qui serait contraire à la règle selon laquelle les organes doivent se réunir dans la ville où ils ont leur siège, particulièrement en ce qui concerne l'Office des Nations Unies à Nairobi et les autres centres des Nations Unies dont le taux d'utilisation des ressources est faible

La CEA veille et continuera de veiller à ce que toutes les réunions tenues dans ses installations de conférence le soient en conformité avec les règles du Siège et les conditions de sécurité pertinentes.

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Décourage vivement toute proposition d'accueillir une réunion qui serait contraire à la règle selon laquelle les organes doivent se réunir dans la ville où ils ont leur siège, particulièrement en ce qui concerne l'Office des Nations Unies à Nairobi et les autres centres des Nations Unies dont le taux d'utilisation des ressources est faible (II, par. 6).

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
(A/58/7)

Le Comité consultatif note que dans cette partie du projet de budget-programme, la présentation des ressources nécessaires au titre des technologies de l'information et des communications est différente d'un chapitre à l'autre et même parfois à l'intérieur d'un même chapitre (par. V.2).

Le Comité consultatif répète qu'à son avis les publications doivent avoir un rapport direct avec les réalisations escomptées, selon les indications données au paragraphe 72 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. D'autre part, il recommande qu'une réflexion soit engagée pour trouver d'autres moyens de communiquer l'information qui est actuellement diffusée dans des publications sur papier – par exemple en se servant davantage de l'Internet et de l'intranet de l'ONU ou en organisant des séminaires et des journées d'étude (par. V.4).

La CEA veille et continuera de veiller à ce que toutes les réunions tenues dans ses installations de conférence le soient en conformité avec les règles du Siège et les conditions de sécurité pertinentes.

Les ressources nécessaires au titre des technologies de l'information et des communications sont présentées sous la rubrique Appui au programme ci-dessus.

Dans les projets de budget pour 2006-2007, la CEA a pris note de la recommandation, tant pour ce qui est de revoir les publications que d'utiliser le Web. Elle a axé ses efforts et ses ressources sur la mise à disposition des publications sous forme électronique.

Le Comité consultatif rappelle les observations qu'il a formulées précédemment sur la collaboration et les échanges interrégionaux (voir *ibid.*, par. V.28, V.31, V.49 et V.50), et il demande que les commissions régionales intensifient leurs efforts à cet égard et que la coordination voulue soit assurée au sein du système des Nations Unies. Il juge insuffisantes les mesures prises jusqu'à présent, et il pense que les commissions régionales devraient s'efforcer davantage de collaborer et d'avoir des échanges entre elles et avec les autres entités régionales afin de partager leurs données d'expérience, les enseignements qui en découlent et leur charge de travail (par. V.5).

Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a constaté avec préoccupation, au paragraphe 72 de sa résolution 56/253, qu'il y avait dans les commissions régionales une proportion élevée d'agents des services généraux par rapport aux administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et qu'elle a prié le Secrétaire général de lui rendre compte à sa cinquante-septième session, le cas échéant, des initiatives qu'il aurait prises. Le Comité prend note de l'information qui figure au paragraphe 66 de l'introduction du projet de budget-programme et demande que soient présentés pour chaque commission, dans les prochaines prévisions, des renseignements sur les mesures qui ont ou auront éventuellement été prises pour donner suite à la demande de l'Assemblée, notamment en ce qui concerne les conditions d'emploi locales (par. V.6).

Le Comité consultatif note qu'aucune explication n'est donnée à propos des

La CEA a fait des efforts dans ce domaine en octobre 2004 en envoyant le chef des services administratifs ainsi que des fonctionnaires de la coordination du programme en visite à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ce qui a permis d'assurer que les commissions régionales se tiennent mutuellement au courant des modalités et des pratiques optimales. On s'efforce d'harmoniser les pratiques de suivi des rapports et des évaluations. La collaboration interrégionale entre les commissions régionales devrait renforcer leur efficacité et l'impact des services qu'elles assurent.

La CEA continue de s'efforcer de réduire la proportion d'agents des services généraux par rapport aux administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en étudiant la possibilité de faire assurer certains des services en sous-traitance. Il n'y a à Addis-Abeba qu'un nombre limité de sociétés auprès desquelles la CEA pourrait confier des contrats de sous-traitance pour les services spécifiques requis. Elle continuera d'essayer de trouver une solution créative en établissant une équipe mixte de membres du personnel et de l'administration pour examiner les options et présenter une proposition pour examen.

Les modifications apportées à la composition des effectifs financés au moyen de ressources

Résumé de la recommandation

Le Comité consultatif note qu'aucune explication n'est donnée à propos des modifications apportées à la composition des effectifs financés au moyen de ressources extrabudgétaires. Il demande que figure dans les futurs documents budgétaires une brève explication des modifications apportées aux montants des dépenses prévues pour les postes et des autres dépenses qu'il n'examine pas séparément (par. V.10).

Le Comité consultatif note qu'au 31 mai 2003, 52 postes d'administrateur, soit 23,4 % d'entre eux, et 23 postes d'agent des services généraux, soit 6,6 %, restaient vacants à la CEA. Il est préoccupé de constater que peu de progrès ont été accomplis pour ce qui est d'améliorer le taux d'occupation des postes d'administrateur à la CEA. Il lui a été indiqué que, bien qu'on se soit efforcé d'engager du personnel pour une période de courte durée, entre 5 % et 17 % des activités programmées n'avaient pas été exécutées à cause de cette situation. Le Comité a aussi appris que les difficultés que la CEA rencontrait dans l'utilisation du système de recrutement Galaxy étaient dues en premier lieu au manque de formation du personnel. Les mesures prises jusqu'alors par la Commission étaient, lui a-t-on dit, les suivantes : a) création d'une équipe spéciale composée d'agents de liaison de toutes les divisions et chargée de surveiller et d'analyser les progrès accomplis dans le domaine du recrutement; et b) formation du personnel à l'exploitation de la base de données Galaxy. En attendant que les problèmes du système Galaxy soient réglés, on pourrait faire appel aux bureaux des organismes des Nations Unies dans la région pour faire connaître les postes vacants à la

Suite donnée à la recommandation

Les modifications apportées à la composition des effectifs financés au moyen de ressources extrabudgétaires résultent directement du montant effectivement reçu des fonds prévus et des projets spécifiquement approuvés par les donateurs. Les fonds sont répartis compte tenu du degré de priorité des activités de la Commission au cours de l'exercice biennal.

La CEA a pourvu 49 des postes d'administrateur qui étaient vacants en mai 2003. Du 1^{er} juin au 15 décembre 2004, elle a pourvu 69 postes vacants. En 2004, 59 postes ont été pourvus, dont 17 par promotion interne à la Commission et 2 par transfert latéral entre divisions. En 2004, la CEA a pu réduire considérablement (73 %) son taux de vacance de postes. Ce taux restera néanmoins légèrement élevé l'année qui vient, en raison de divers facteurs : a) entre 2003 et 2004, 22 postes, soit 10 %, sont devenus vacants pour cause de cessation de service (retraite, démission, transfert, etc.); b) 19 postes ont été pourvus par promotion ou transfert interne, ce qui a créé 19 nouvelles vacances de poste, soit 8,6 %; c) un certain nombre de postes ont dû être réaffectés du fait que les candidats ont refusé l'offre d'emploi; d) la CEA a des difficultés à pourvoir ses 8 postes P-2 dans l'informatique et l'administration, qui représentent 3,6 % du taux de vacance de postes. En 2004, bien qu'on ait pourvu 59 postes, 29 postes sont devenus vacants pour raison de cessation de service ou de promotion. Tant les fonctionnaires que les directeurs de programme connaissent bien l'utilisation de Galaxy comme outil de recrutement, ce qui a permis d'accélérer la procédure de pourvoi des postes vacants. La CEA a par ailleurs bien réussi à attirer des candidats venant des concours nationaux de recrutement pour les fonctions opérationnelles (affaires économiques). Onze fonctionnaires P-2 ont été recrutés entre 2003 et 2004 et trois autres prendront leurs fonctions dans les deux mois qui viennent. Grâce à la réduction notable du nombre de postes vacants et à l'expérience acquise ces deux dernières années, la CEA ne doute pas qu'elle pourra pourvoir rapidement les nouveaux postes vacants dans les années à venir.

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Résumé de la recommandation

S'étant renseigné sur la question, le Comité consultatif a appris qu'au moment où on examinait le projet de budget, la rémunération de 83 personnes (27 agents de sécurité, 11 chauffeurs, 16 commis, 6 assistants financiers, 6 techniciens, 6 préposés au nettoyage et 11 plantons) était financée au titre du personnel temporaire, et cela, dans certains cas, depuis plus de 10 ans. Il pense pouvoir supposer que bon nombre de ces 83 personnes remplissent des fonctions permanentes. Il rappelle sa recommandation selon laquelle il conviendrait de mettre fin aux engagements d'une durée de 11 mois et de mettre en place des moyens de contrôle stricts afin d'empêcher à l'avenir une mauvaise utilisation des fonds destinés au personnel temporaire (autre que pour les réunions) (par. V.15).

Suite donnée à la recommandation

La CEA a mis en place une équipe mixte composée de membres du personnel et de l'administration pour étudier cette question. Le personnel financé par les fonds destinés au personnel temporaire (autre que pour les réunions) est employé à la Commission depuis un temps considérable. La chose est encore compliquée par le manque d'autres possibilités d'emploi en dehors de la CEA. L'objectif de l'équipe mixte est de proposer des options pour examen.

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

En ce qui concerne le montant de 1 364 300 dollars (avant réévaluation des coûts) demandé au titre des autres dépenses de personnel, notamment pour les traducteurs, les interprètes, les correcteurs d'épreuves et les éditeurs nécessaires pour les réunions, le Comité consultatif estime que des gains considérables sont possibles sur le plan de l'efficacité et de la productivité. Il engage la Commission à étudier les possibilités de partager le volume de travail en tirant parti de la surcapacité qui peut exister à un moment donné dans les autres lieux d'affectation dans les domaines de la traduction, de l'édition, de l'impression et de l'interprétation. Par exemple, l'Office des Nations Unies à Nairobi prévoit de n'utiliser que 34 % de sa capacité d'interprétation pendant le prochain exercice biennal. Le Comité fait observer que le partage du travail peut permettre d'optimiser l'utilisation des ressources en personnel et des autres ressources, et pourrait permettre au lieu d'affectation qui en bénéficie de réaliser des économies sur certains des services concernés. Il demande que les progrès accomplis sur cette voie soient indiqués dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 (par. V.16).

Le Comité consultatif a pris connaissance avec satisfaction de l'information, présentée dans le tableau 18A.27 du document budgétaire, concernant les progrès accomplis sur la voie de l'augmentation de la capacité de la CEA en matière de vidéoconférence. Il souligne que l'accroissement des possibilités de communiquer et de transmettre des données par voie électronique pourrait permettre d'obtenir une plus grande efficacité et une plus grande productivité et

La CEA et l'Office des Nations Unies à Nairobi ont collaboré pour apporter une assistance temporaire aux réunions, essentiellement des services linguistiques (interprétation) aux réunions. Il convient de relever que l'Office des Nations Unies à Nairobi ne dispose que d'un nombre limité d'interprètes dans les langues de travail requises. L'expérience au cours de l'année écoulée a montré que les services d'interprétation offerts par l'Office ne suffisaient pas à répondre aux besoins croissants de la CEA. Cela dit, l'Office et la CEA continuent de collaborer lorsque cette collaboration est économique et lorsqu'il y a suffisamment de surcapacité pour ce faire. L'Office des Nations Unies à Nairobi a confirmé que ce n'était pas le cas dans les domaines de la traduction et de l'édition. La CEA et l'Office ont assuré en collaboration la traduction en français de la publication phare de la CEA, le *Rapport économique sur l'Afrique, 2004*, en utilisant la méthode de la rétrofacturation. Cette sous-traitance des activités n'a pas produit tous les avantages escomptés.

L'exécution réussie du projet de vidéoconférence a permis de renforcer la capacité de la CEA et de ses cinq bureaux sous-régionaux dans ce domaine. Le matériel nécessaire a été acheté et installé au siège de la CEA, ce qui a permis à cette dernière de tenir plusieurs conférences avec le Siège de l'Organisation. On prévoit d'achever l'installation de la capacité de vidéoconférence dans tous les bureaux sous-régionaux en mettant en place des terminaux VSAT en 2005. Une fois ces terminaux installés, tous les bureaux seront reliés aux services de vidéoconférence.

Le Comité consultatif a pris connaissance avec satisfaction de l'information, présentée dans le tableau 18A.27 du document budgétaire, concernant les progrès accomplis sur la voie de l'augmentation de la capacité de la CEA en matière de vidéoconférence. Il souligne que l'accroissement des possibilités de communiquer et de transmettre des données par voie électronique pourrait permettre d'obtenir une plus grande efficacité et une plus grande productivité et d'économiser des frais de voyage et de valise diplomatique. Il demande que le prochain projet de budget-programme de la CEA fasse état des progrès supplémentaires accomplis à cet égard (par. V.19).

Le Comité consultatif relève, dans les renseignements complémentaires qui lui ont été fournis, une augmentation sensible des montants prévus au titre des services contractuels pour l'impression de documents, pour les services d'information, pour des travaux d'édition et de traduction, pour l'engagement de personnel temporaire en période de pointe, pour la formation, pour la publicité, etc. Le Comité se félicite que la CEA s'efforce de renforcer ses capacités internes en matière d'impression, et il pousse la Commission à continuer dans cette voie; elle devrait aussi étudier les moyens de réduire le recours à l'impression à l'extérieur, en offrant le plus grand nombre possible de publications sous forme électronique – dans les cas où ce sera possible et compte tenu des besoins particuliers des utilisateurs (par. V.20).

S'étant renseigné sur la question, le Comité consultatif a appris que la Commission était tenue de faire rapport aux donateurs sur l'utilisation

L'exécution réussie du projet de vidéoconférence a permis de renforcer la capacité de la CEA et de ses cinq bureaux sous-régionaux dans ce domaine. Le matériel nécessaire a été acheté et installé au siège de la CEA, ce qui a permis à cette dernière de tenir plusieurs conférences avec le Siège de l'Organisation. On prévoit d'achever l'installation de la capacité de vidéoconférence dans tous les bureaux sous-régionaux en mettant en place des terminaux VSAT en 2005. Une fois ces terminaux installés, tous les bureaux seront reliés aux services de vidéoconférence.

Le montant (234 400 dollars) demandé au titre des services contractuels dans le projet de budget pour 2006-2007 a diminué. Les services contractuels de la CEA concernent pour l'essentiel la traduction, l'interprétation, l'édition et l'établissement de documents pour les conférences et les réunions. Les crédits demandés pour l'impression et la traduction à l'extérieur sont principalement destinés aux publications phares, la CEA ayant mis en place une capacité interne dans le domaine de la reproduction pour répondre à la plus grande partie de ses besoins en matière d'impression. Il est nécessaire de faire appel à des compétences et connaissances de l'extérieur lorsque l'on ne dispose pas de personnel en poste au niveau voulu pour répondre à la demande dans tel ou tel domaine.

Un mécanisme normalisé et harmonisé de communication de l'information a été établi et est utilisé depuis juin 2002, à la suite d'une série de visites d'étude à la Banque mondiale, au Fonds des Nations Unies pour

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

S'étant renseigné sur la question, le Comité consultatif a appris que la Commission était tenue de faire rapport aux donateurs sur l'utilisation des fonds fournis par eux. Le Comité ne doute pas que des mécanismes standard de communication de l'information soient mis en place, en consultation avec la communauté des donateurs, afin de simplifier le processus et d'en rationaliser la fréquence, réduisant ainsi la charge de travail et les dépenses qui s'y rapportent. À cet égard, il suggère de s'inspirer de l'expérience du HCR et du Programme alimentaire mondial, auxquels il avait fait la même demande (par. V.23).

Le Comité consultatif constate que des ressources extrabudgétaires ont été utilisées à la CEA pour acquérir des capacités en matière de technologies de l'information et des communications. Tout en s'en félicitant, il souligne que les dépenses d'entretien à court et long terme, ainsi que les dépenses de mise à niveau, doivent être pleinement prises en compte au moment de la réception des fonds extrabudgétaires (par. V.24).

Le Comité consultatif fait observer que, bien que le programme de travail de la Commission se rattache au programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (Développement économique et social en Afrique) et contrairement à ce qui est le cas dans les chapitres relatifs à l'Asie et au Pacifique (chap. 19) et à l'Amérique latine et aux Caraïbes (chap. 21), il n'y a pas de sous-programme distinct intitulé « Développement social »; il n'y a pas non plus de sous-programme portant sur les transports (par. V.25).

Un mécanisme normalisé et harmonisé de communication de l'information a été établi et est utilisé depuis juin 2002, à la suite d'une série de visites d'étude à la Banque mondiale, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour partager des données d'expérience et apprendre les pratiques optimales de ces organisations, qui disposent de ressources extrabudgétaires considérables. Le système actuel de présentation de rapports de la CEA a été simplifié et accepté comme formule standard de communication de l'information par tous les donateurs bilatéraux.

Des mesures ont été prises pour assurer que les fonds extrabudgétaires continuent de permettre à la Commission de mener efficacement ses activités de communication, notamment élargir son champ d'action et le champ de diffusion de ses produits principaux, notamment ses publications.

S'il est vrai qu'il n'y a pas de sous-programme consacré au développement social, la CEA étudie les problèmes et préoccupations dans ce domaine au titre de son sous-programme 1, « Faciliter l'analyse des politiques économiques et sociales ». Ce sous-programme couvre trois éléments critiques, à savoir l'analyse et la gestion économiques, le développement social, et les statistiques.

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Les éléments donnés dans le tableau 18A.27 ne répondent pas de manière satisfaisante à la demande du Comité consultatif, et les représentants de la Commission ont confirmé qu'aucune analyse d'impact n'avait encore été réalisée. Le Comité note, au tableau 18A.2, que la CEA prévoit de produire 107 publications au cours de l'exercice biennal 2004-2005, contre 88 pour l'exercice biennal en cours (par. V.27).

Les travaux de la CEA ont été évalués lors d'un examen externe effectué en 2004. La Commission à sa trente-septième session a examiné et approuvé les travaux de la CEA et recommandé le renforcement de la diffusion des publications et le contrôle de la fonction d'évaluation. L'on a donné suite à ces recommandations dans le projet de budget-programme pour 2006-2007 en y inscrivant des plans d'évaluation des sous-programmes.

Bureau des services de contrôle interne (BSCI)
(A/58/785)

Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient procéder à une réévaluation générale de leur mécanisme intergouvernemental, en vue de rationaliser les processus et d'éviter les chevauchements d'activités. Des recommandations tenant à redynamiser et à appuyer les organes intergouvernementaux qui pourraient être utiles, et la redéfinition des attributions de ceux qui sont restés inactifs, devraient être présentées aux États Membres, pour examen. Concrètement, les secrétaires exécutifs devraient examiner la cohérence et l'efficacité d'ensemble de leurs organes intergouvernementaux, en s'efforçant tout particulièrement : i) de normaliser les règles et procédures pour la création de tels organes (y compris les organes subsidiaires); ii) d'évaluer et de contrôler périodiquement la contribution des membres des commissions régionales; iii) de préciser les mandats afin d'éviter que les activités des différents organes ne se chevauchent; iv) de revoir les mandats des organes qui ne sont pas opérationnels; v) de mettre en adéquation les organes

La CEA a appliqué cette recommandation. L'examen de la CEA mené en 2004 comprenait une évaluation de son mécanisme intergouvernemental. Comme suite à cet examen, la Commission à sa trente-septième session a recommandé que les États membres jouent un rôle plus important dans l'établissement des priorités. Lors de l'élaboration du projet de budget-programme pour 2006-2007, on a examiné les recommandations du mécanisme intergouvernemental et on les a incorporées dans le programme de travail. Les comités sectoriels ont également examiné le projet de programme de travail de leurs divisions respectives avant qu'il n'y soit mis la dernière main. Ainsi, il y a eu une plus grande adéquation entre les organes subsidiaires et les divisions techniques, et les responsabilités des organes sectoriels dans l'orientation des travaux des sous-programmes ont été de nouveau soulignées.

Résumé de la recommandation

Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient procéder à une réévaluation générale de leur mécanisme intergouvernemental, en vue de rationaliser les processus et d'éviter les chevauchements d'activités. Des recommandations tenant à redynamiser et à appuyer les organes intergouvernementaux qui pourraient être utiles, et la redéfinition des attributions de ceux qui sont restés inactifs, devraient être présentées aux États Membres, pour examen. Concrètement, les secrétaires exécutifs devraient examiner la cohérence et l'efficacité d'ensemble de leurs organes intergouvernementaux, en s'efforçant tout particulièrement : i) de normaliser les règles et procédures pour la création de tels organes (y compris les organes subsidiaires); ii) d'évaluer et de contrôler périodiquement la contribution des membres des commissions régionales; iii) de préciser les mandats afin d'éviter que les activités des différents organes ne se chevauchent; iv) de revoir les mandats des organes qui ne sont pas opérationnels; v) de mettre en adéquation les organes intergouvernementaux et les divisions techniques qui leur fournissent des services; et vi) d'assurer le suivi des recommandations formulées par les organes intergouvernementaux et d'en rendre compte périodiquement (par. 71).

En ce qui concerne les collectes de fonds, le BSCI recommande de charger un agent de coordination dans chaque commission régionale :

- i) d'assurer le suivi de l'ensemble des réunions, activités et contacts concernant les appels de fonds; ii) de coordonner, de préparer et de suivre les conférences d'annonce de

Suite donnée à la recommandation

La CEA a appliqué cette recommandation. L'examen de la CEA mené en 2004 comprenait une évaluation de son mécanisme intergouvernemental. Comme suite à cet examen, la Commission à sa trente-septième session a recommandé que les États membres jouent un rôle plus important dans l'établissement des priorités. Lors de l'élaboration du projet de budget-programme pour 2006-2007, on a examiné les recommandations du mécanisme intergouvernemental et on les a incorporées dans le programme de travail. Les comités sectoriels ont également examiné le projet de programme de travail de leurs divisions respectives avant qu'il n'y soit mis la dernière main. Ainsi, il y a eu une plus grande adéquation entre les organes subsidiaires et les divisions techniques, et les responsabilités des organes sectoriels dans l'orientation des travaux des sous-programmes ont été de nouveau soulignées.

Le Secrétaire exécutif, qui est le principal collecteur de fonds de la Commission, est assisté et appuyé par un conseiller principal chargé des activités de partenariat de la CEA et du suivi de toutes les réunions et activités d'appel de fonds, tandis que le chef du service du fonds d'affectation spéciale et de la gestion des projets prépare les conférences d'annonces de contributions ainsi que les accords de financement passés avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, et en assure le suivi; il tient

En ce qui concerne les collectes de fonds, le BSCI recommande de charger un agent de coordination dans chaque commission régionale :

- i) d'assurer le suivi de l'ensemble des réunions, activités et contacts concernant les appels de fonds; ii) de coordonner, de préparer et de suivre les conférences d'annonce de contributions; iii) de gérer une base de données sur tous les projets devant faire l'objet d'un appel de fonds; iv) d'établir à l'intention des secrétaires exécutifs un rapport trimestriel sur les progrès enregistrés dans les activités d'appel de fonds, qui serait distribué à tous les chefs de division; et v) d'assurer la mise en commun des pratiques de référence et des enseignements tirés des appels de fonds (par. 77).

Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient mettre en commun les meilleures pratiques concernant le recrutement de conseillers régionaux, l'établissement des plans de travail et les mesures de suivi, d'établissement de rapport et d'évaluation relatives à toutes les activités consultatives régionales, de manière que les services correspondants assurés par chacune des commissions soient mieux intégrés dans les programmes de travail des divisions techniques et aient ainsi un impact thématique maximal (par. 79).

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la Commission économique pour l'Afrique devraient examiner si le rétablissement de divisions de statistique distinctes, dotées d'un

Le Secrétaire exécutif, qui est le principal collecteur de fonds de la Commission, est assisté et appuyé par un conseiller principal chargé des activités de partenariat de la CEA et du suivi de toutes les réunions et activités d'appel de fonds, tandis que le chef du service du fonds d'affectation spéciale et de la gestion des projets prépare les conférences d'annonces de contributions ainsi que les accords de financement passés avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, et en assure le suivi; il tient en outre une base de données sur tous les projets nécessitant un appel de fonds et pour lesquels des fonds ont été reçus. Le service du fonds d'affectation spéciale établit en outre un rapport trimestriel sur les activités du fonds à l'intention du Secrétaire exécutif, rapport qui est distribué à tous les chefs de division. Pour améliorer la gestion de ses fonds d'affectation spéciale et en affermir la base de financement, la CEA a entrepris un certain nombre de missions auprès de la Banque mondiale et de certains bureaux des Nations Unies disposant de ressources extrabudgétaires notables comme l'UNICEF, le HCR et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme afin de partager les données d'expérience et adopter les pratiques optimales dans les efforts d'appel de fonds et la gestion globale des fonds d'affectation spéciale.

Comme suite au récent examen du programme ordinaire de coopération technique entrepris par le Secrétaire général, la CEA a passé en revue et actualisé les directives opérationnelles régissant la gestion des activités de coopération technique. Dans le cadre du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, la CEA a également mis en place un mécanisme amélioré d'établissement de l'ordre de priorité des activités de coopération technique.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour renforcer la fonction statistique à la CEA. On peut citer notamment la création d'un conseil consultatif sur les statistiques en Afrique et d'un forum sur le développement des statistiques en Afrique, ainsi que la préparation d'un cadre stratégique global pour le

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la Commission économique pour l'Afrique devraient examiner si le rétablissement de divisions de statistique distinctes, dotées d'un nombre suffisant de statisticiens, leur permettrait de renforcer leur stratégie et leurs produits statistiques et de mieux garantir l'application de normes méthodologiques dans leurs régions respectives. Un échange de pratiques de référence entre les commissions régionales pourrait faciliter cette évaluation (par. 81).

Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient mettre en place un mécanisme pour :

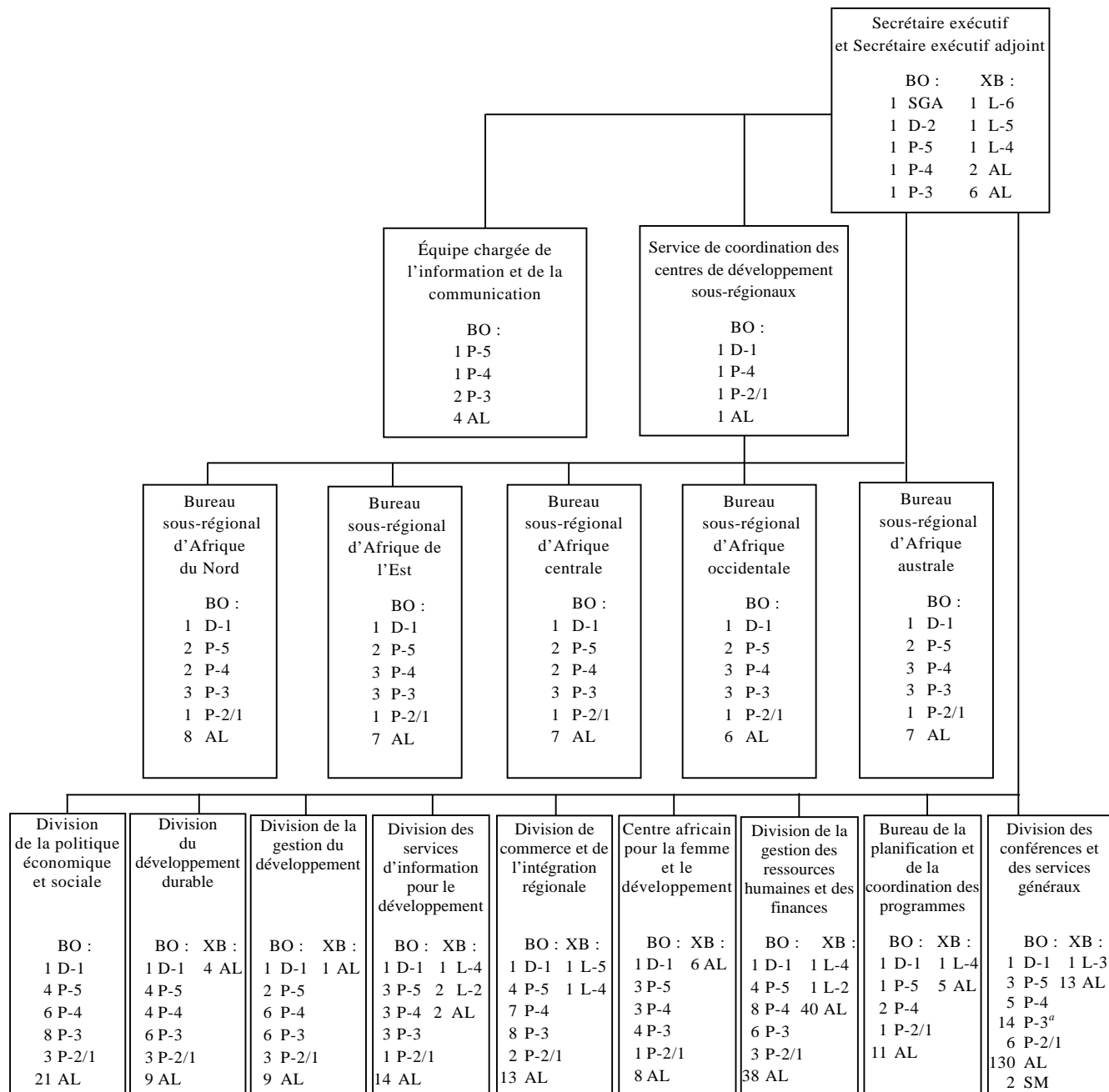
- i) évaluer la qualité des publications;
- ii) attribuer le label « publication phare »;
- iii) harmoniser les calendriers de parution des publications phares;
- iv) organiser l'examen des publications par des experts;
- v) étudier la composition du lectorat;
- et vi) mettre en commun les pratiques de référence et les leçons tirées de l'expérience. Les commissions pourraient ainsi renforcer la diffusion de l'information dans leurs régions respectives, améliorer l'accès à leurs publications et normaliser les modalités de téléchargement de « leurs » documents (par. 83).

Un certain nombre de mesures ont été prises pour renforcer la fonction statistique à la CEA. On peut citer notamment la création d'un conseil consultatif sur les statistiques en Afrique et d'un forum sur le développement des statistiques en Afrique, ainsi que la préparation d'un cadre stratégique global pour le développement des statistiques en Afrique au cours de la prochaine décennie (2005-2014). La CEA prévoit de lancer un certain nombre de projets sur le terrain pour renforcer les capacités nationales d'appliquer le système de comptabilité nationale de 1993 et de développer les données de base, notamment les statistiques sur les ménages, la pauvreté et la ventilation par sexe.

La CEA a reconstitué le Comité des publications pour examiner les questions soulevées par le Bureau des services de contrôle interne. Le Comité est également chargé de superviser les publications. Ses principales fonctions seront : a) de classer les types de publications par catégorie; b) de mettre en œuvre les mécanismes d'examen par des pairs; c) de travailler à harmoniser le calendrier de parution des publications phares des commissions régionales; et d) de veiller au respect des catégories, des caractéristiques et des conditions recommandées concernant les publications. En 2004, des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne l'examen des publications phares de la CEA par des pairs.

Commission économique pour l'Afrique

Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2006-2007



Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; AL = agent local; SM = agent du Service mobile; BO = budget ordinaire; XB = fonds extrabudgétaires.

^a Reclassement d'un poste d'agent du Service mobile à P-3.

Chapitre 17B

Bureau des commissions régionales à New York

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 585 600 dollars

- 17B.1 Le Bureau des commissions régionales à New York coordonne, sous tous leurs aspects, les activités de fond et les activités opérationnelles que les cinq commissions régionales mènent en collaboration avec les unités administratives du Secrétariat de l'Organisation ainsi qu'avec les fonds et programmes des Nations Unies installés à New York. Il est régulièrement en contact, pour le compte des commissions régionales, avec les missions permanentes des États Membres auprès de l'ONU ainsi qu'avec certaines organisations intergouvernementales et non gouvernementales et le public. Il fait office de centre général de coordination des activités de coopération et des activités interrégionales menées par les commissions régionales, auxquelles il fournit par ailleurs des comptes rendus des faits saillants des séances de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires et des réunions interorganisations tenues au Siège. Il facilite la participation des commissions régionales aux réunions du Comité exécutif chargé des affaires économiques et sociales et les représente aux réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et du Groupe des Nations Unies pour le développement.

Produits

- 17B.2 Représentation des cinq commissions régionales aux réunions intergouvernementales et réunions des services du Secrétariat qui se tiennent au Siège; diffusion d'informations entre les commissions régionales, d'une part, et le Siège, les missions permanentes des États Membres à New York et le public, d'autre part; et coordination des services fournis aux commissions régionales. Le Bureau publie un bulletin d'information qu'il diffuse sur support papier auprès des délégations, des fonds et programmes pertinents des Nations Unies, des organismes des Nations Unies, d'autres organismes intéressés et du public et qu'il affiche sur la page d'accueil de l'ONU sur le Web.
- 17B.3 Le Bureau est chargé d'établir le rapport sur la coopération régionale dans les domaines économique et social et domaines connexes que le Secrétaire général présente tous les ans au Conseil économique et social à sa session de fond et il fournit des services fonctionnels au Conseil lorsqu'il examine la question de son ordre du jour relative à la coopération régionale.

Ressources nécessaires : Bureau des commissions régionales à New York

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007 (avant actualisation des coûts)		2004-2005	2006-2007
	2004-2005	2006-2007		
Postes	1 481,8	1 481,8	6	6
Autres objets de dépense	103,8	103,8	–	–
Total	1 585,6	1 585,6	6	6

- 17B.4 Le montant de 1 585 600 dollars, inchangé, se décompose comme suit : a) 1 481 800 dollars pour financer le maintien des six postes dont est doté le Bureau des commissions régionales à New York; et b) 103 800 dollars aux autres rubriques, à savoir les autres dépenses de personnel (16 200 dollars), les frais de voyage (32 100 dollars), les frais généraux de fonctionnement (37 500 dollars), les fournitures et accessoires (4 400 dollars) et le mobilier et le matériel (13 600 dollars).

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1, Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales			
18A.31 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le système financier et la mobilisation des ressources	1	Achevé
18A.31 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les dimensions spatiales de la pauvreté et de l'inégalité	1	Achevé
18A.31 b) i)	Publication en série : indicateurs socioéconomiques africains	1	Les principales questions seront intégrées dans la publication <i>Rapport économique sur l'Afrique</i>
18A.31 b) i)	Publication en série : recueil de statistiques du commerce intra-africain et des échanges connexes	1	La question du commerce intra-africain et des échanges connexes sera examinée dans la publication en série <i>Annuaire statistique</i>
18A.31 b) i)	Publication en série : indicateurs économiques, sociaux et environnementaux intégrés, nationaux et sous-régionaux	1	Les principaux éléments de ce produit traitant des questions liées aux indicateurs économiques seront intégrés dans la publication <i>Rapport économique sur l'Afrique</i>
18A.31 b) i)	Publication en série : bulletin sur la situation sanitaire et sociale en Afrique, surtout en ce qui concerne le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme	1	Ces questions seront examinées de façon plus détaillée dans la publication <i>CEA Policy Research Report</i>
18A.31 b) ii)	Publication isolée : manuel d'étude prévisionnelle de la croissance économique en Afrique	1	Achevé
18A.31 b) ii)	Publication isolée : le système bancaire et la mobilisation des ressources intérieures en Afrique : jeunes, enseignement, compétences et emploi	1	Achevé
18A.31 b) ii)	Publication isolée : amélioration des systèmes sanitaires en Afrique	1	Achevé
18A.31 b) ii)	Publication isolée : étude sur l'utilisation des systèmes d'information géographique dans les bureaux nationaux de statistique pour la collecte des données et les cartes de la pauvreté	1	Achevé
18A.31 b) ii)	Publication isolée : profil de pauvreté dans les pays d'Afrique	1	Achevé
18A.31 b) ii)	Publication isolée : étude sur l'organisation et la gestion des bureaux ou instituts nationaux de statistique	1	Achevé
18A.31 b) ii)	Publication isolée : études de cas nationaux pour le Mécanisme d'évaluation intra-africaine	1	Achevé
18A.31 b) iii)	Supports techniques : base de données statistiques régionales	1	Achevé
18A.31 b) v)	Supports techniques : cartes de la pauvreté dans certains pays africains	1	Achevé

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18A.31 c) ii)	Ateliers sur certains sujets	7	Achevé
18A.31 c) iv)	Projet opérationnel : collaboration entre la CEA et le Département d'économie de l'University of Pretoria, à l'appui du Réseau de recherche pour l'analyse des politiques de développement	1	Achevé
Total, sous-programme 1		24	
Sous-programme 2, Action en faveur du développement durable			
18A.35 a) ii)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les évolutions scientifiques et techniques dans l'optique du développement durable de l'Afrique	1	Achevé
18A.35 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la science et la technique au service du développement durable	1	Achevé
18A.35 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la mise en valeur des ressources en eau dans l'optique du développement durable	1	Achevé
18A.35 b) i)	Publication en série : bulletin on sustainable development in Africa	1	Sera publié tous les deux ans et non plus tous les ans
18A.35 b) ii)	Publication isolée : stratégies sous-régionales visant à prévenir et à gérer les crises alimentaires dues à des catastrophes	1	Achevé
18A.35 b) ii)	Publication isolée : examen des études d'impact de l'environnement dans certains pays d'Afrique	1	Achevé
18A.35 c) ii)	Atelier sur la comptabilité des ressources naturelles	1	Achevé
18A.35 c) ii)	Atelier sur la population, l'environnement, l'agriculture et le développement	1	Achevé
Total, sous-programme 2		8	
Sous-programme 3, Renforcement de la gestion du développement			
18A.39 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la mesure, l'évaluation et l'analyse des pratiques des pouvoirs publics	1	Achevé
18A.39 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les pratiques permettant aux organisations de la société civile de s'associer aux systèmes de responsabilisation des entreprises	1	Achevé
18A.39 b) i)	Publication en série : rapport sur la gouvernance en Afrique	1	Il s'agit d'assurer que seuls les faits importants et leurs incidences sur les pays d'Afrique soient convenablement analysés sur une période raisonnable de deux ans
18A.39 b) i)	Publication en série : bulletin d'information sur la gestion du développement	6	Il s'agit de rationaliser les activités et de s'en tenir aux domaines d'action définis dans le sous-programme et aux principales orientations de la gouvernance

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18A.39 b) ii)	Publication isolée : gestion des fonds publics et systèmes de responsabilisation envisagés sous l'angle de la transparence budgétaire	1	Achevé
18A.39 b) ii)	Publication isolée : rapports de pays sur la situation en matière de gouvernance	1	Achevé
18A.39 b) iv)	Supports techniques : bases de données consacrées aux spécialistes des questions de gouvernance et aux réseaux existants	1	Achevé
18A.39 c) ii)	Ateliers sur certains sujets	5	Achevé
Total, sous-programme 3		17	
Sous-programme 4, Utilisation de l'information aux fins du développement			
18A.43 a) ii)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les progrès accomplis en matière d'information géographique et les incidences de ces progrès	1	Achevé
18A.43 a) ii)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les systèmes nationaux d'acquisition des connaissances et l'état d'avancement des politiques d'accès à l'information en Afrique	1	Achevé
18A.43 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'Afrique et le Sommet mondial sur la société de l'information (deuxième phase)	1	Achevé
18A.43 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les nouvelles tendances en matière de bibliothèques numériques et virtuelles	1	Achevé
18A.43 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les données géographiques en tant que ressource nationale	1	Achevé
18A.43 b) i)	Publication en série : les technologies de l'information et des communications au service du développement	1	Il s'agit de cerner de plus près les progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales, sectorielles et régionales en matière de technologies de l'information et des communications et de formuler des recommandations concrètes à l'intention des États Membres
18A.43 b) ii)	Publication isolée : création de bibliothèques numériques : impératifs et meilleures pratiques	1	Achevé
18A.43 b) ii)	Publication isolée : l'intégration des structures nationales de production de données géospatiales dans les politiques nationales d'information	1	Achevé
18A.43 b) ii)	Publication isolée : la position de l'Afrique concernant le Sommet mondial sur la société de l'information	1	Achevé
18A.43 c) ii)	Atelier sur les langues africaines et le savoir traditionnel	1	Achevé

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18A.43 c) ii)	Atelier sur les moyens de gérer et d'exploiter efficacement la documentation de l'Organisation des Nations Unies destinée aux bibliothèques dépositaires et à leurs principaux utilisateurs potentiels	2	Achevé
Total, sous-programme 4		12	

Sous-programme 5, Promotion des échanges et intégration régionale

18A.47 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le renforcement des capacités pour faciliter l'accès aux marchés	1	Achevé
18A.47 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le financement du processus d'intégration en Afrique	1	Achevé
18A.47 b) i)	Publication en série : rapport d'évaluation sur l'intégration en Afrique	1	Il s'agit d'assurer que seuls les faits importants et leurs incidences sur les pays d'Afrique soient convenablement analysés sur une période raisonnable de deux ans
18A.47 b) ii)	Publication isolée : pratiques optimales pour promouvoir le commerce intra-africain et cadre de facilitation du commerce en Afrique	1	Achevé
18A.47 b) ii)	Publication isolée : pratiques optimales en matière de commercialisation, privatisation et transformation en sociétés des services ferroviaires, aériens, routiers et maritimes en Afrique	1	Achevé
18A.47 b) ii)	Publication isolée : étude sur la faisabilité d'un mécanisme d'autofinancement à l'échelle du continent pour appuyer le processus d'intégration de l'Union africaine	1	Achevé
18A.47 c) ii)	Ateliers sur certains sujets	4	Achevé
Total, sous-programme 5		10	

Sous-programme 6, Promotion de la femme

18A.51 a) i)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'utilisation d'enquêtes sur les budgets-temps et de données ventilées par sexe comme moyens de tenir compte de la situation des femmes dans la comptabilité nationale et les budgets nationaux	1	Achevé
18A.51 a) i)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'évaluation des effets des politiques et stratégies budgétaires sur la réduction de la pauvreté	1	Achevé
18A.51 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur une analyse type de la situation des femmes devant permettre d'évaluer les effets des politiques de réduction de la pauvreté	1	Achevé

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18A.51 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le renforcement des capacités de prise en compte des données sexospécifiques	1	Achevé
18A.51 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'établissement et l'incorporation de données sur les budgets-temps dans la comptabilité nationale et les budgets nationaux	1	Achevé
18A.51 b) ii)	Publication isolée : établissement et incorporation de données sur les budgets-temps dans la comptabilité nationale et les budgets nationaux	1	Achevé
18A.51 b) ii)	Publication isolée : analyse type de la situation des femmes devant permettre d'évaluer les effets sur celles-ci des politiques budgétaires de réduction de la pauvreté	1	Achevé
18A.51 b) iv)	Supports techniques : analyse macroéconomique type de la situation des femmes destinée à évaluer les politiques	1	Achevé
18A.51 c) ii)	Atelier sur l'utilisation qu'il est possible de faire d'un guide de référence pratique pour incorporer des données sur le travail informel des femmes dans la comptabilité et les budgets nationaux	4	Achevé
18A.51 c) ii)	Atelier sur la prise en compte des données sexospécifiques dans les politiques nationales	2	Achevé
18A.51 c) iii)	Projet opérationnel sur l'amélioration des aptitudes des femmes entrepreneurs	1	Achevé
Total, sous-programme 6		15	

Sous-programme 7, Appui aux activités sous-régionales de développement

18A.56 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les stratégies sous-régionales concernant les investissements étrangers directs en Afrique du Nord	1	Achevé
18A.58 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'impact économique des conflits en Afrique de l'Ouest	1	Achevé
18A.58 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'impact du VIH/sida en Afrique de l'Ouest	1	Achevé
18A.60 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le commerce et le développement et l'Organisation mondiale du commerce : questions qui se posent dans les pays d'Afrique centrale	1	Achevé
18A.60 b) ii)	Publication isolée : évolution récente de la situation dans les secteurs du pétrole et du gaz en Afrique centrale	1	Achevé
18A.62 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le commerce et le développement et l'Organisation mondiale du commerce : questions qui se posent en Afrique de l'Est	1	Achevé

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18A.62 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la gouvernance en Afrique de l'Est	1	Achevé
18A.64 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'énergie durable : cadre pour les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique australe	1	Achevé
18A.64 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la gouvernance en Afrique australe : examen et validation des rapports de pays	1	Achevé
18A.64 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'harmonisation des politiques, des normes et du cadre réglementaire pour la mise en valeur des ressources minérales en Afrique australe	1	Achevé
18A.56 a) ii) 18A.58 a) ii) 18A.60 a) ii) 18A.62 a) ii) 18A.64 a) ii)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'examen de fin de décennie de la suite donnée aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing dans chacune des cinq sous-régions	5	Achevé
18A.56 a) ii) 18A.58 a) ii) 18A.60 a) ii) 18A.62 a) ii) 18A.64 a) ii)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'état des activités d'information pour le développement dans chacune des cinq sous-régions	5	Achevé
18A.56 a) ii) 18A.64 a) ii)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique du Nord	2	Achevé
18A.58 a) ii)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur la situation en ce qui concerne l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest	1	Achevé
18A.62 a) ii)	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les incidences du VIH/sida dans certains pays d'Afrique de l'Est	1	Achevé
18A.56 b) i) 18A.58 b) i) 18A.60 b) i) 18A.62 b) i) 18A.64 b) i)	Publication en série : rapport sur les conditions économiques et sociales dans chacune des cinq sous-régions	10	Ces activités seront entreprises dans le cadre de la publication phare <i>Rapport économique sur l'Afrique</i> au titre du programme 1 de manière à éviter les doubles emplois
18A.56 b) ii)	Publication isolée : stratégies sous-régionales d'investissements étrangers directs en Afrique du Nord	1	Achevé
18A.56 b) ii)	Publication isolée : incidence du VIH/sida sur l'économie de certains pays d'Afrique du Nord	1	Achevé
18A.56 b) ii)	Publication isolée : rapport sur la mise en valeur des ressources en eau à l'échelon sous-régional	1	Achevé

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18A.60 b) ii)	Publication isolée : évolution récente de la situation dans les secteurs du pétrole et du gaz en Afrique centrale	1	Achevé
18A.60 b) ii)	Publication isolée : commerce et développement et Organisation mondiale du commerce : questions qui se posent dans les pays d'Afrique centrale	1	Achevé
18A.62 b) ii)	Publication isolée : évaluation statistique du temps moyen nécessaire pour sortir de la pauvreté en Afrique de l'Est	1	Achevé
18A.62 b) ii)	Publication isolée : commerce et développement et Organisation mondiale du commerce : questions qui se posent dans les pays d'Afrique	1	Achevé
18A.64 b) ii)	Publication isolée : harmonisation des politiques, des normes et du cadre réglementaire pour la mise en valeur des ressources minérales en Afrique australe	1	Achevé
18A.64 b) ii)	Publication isolée : énergie durable : cadre pour les sources d'énergies nouvelles et renouvelables en Afrique australe	1	Achevé
18A.64 b) ii)	Publication isolée : évaluation statistique du temps moyen nécessaire pour sortir de la pauvreté en Afrique australe	1	Achevé
18A.56 b) iv) 18A.58 b) iv) 18A.60 b) iv) 18A.62 b) iv)	Supports techniques : base de données sous-régionale sur les experts et les réseaux spécialisés en matière de gouvernance	1	Achevé
18A.56 c) ii) 18A.58 c) ii)	Atelier sur les perspectives de développement : problèmes de l'eau et de l'environnement	2	Achevé
18A.56 c) ii) 18A.58 c) ii) 18A.60 c) ii) 18A.62 c) ii) 18A.64 c) ii)	Atelier sur le marché du travail et l'emploi	5	Achevé
18A.56 c) ii) 18A.58 c) ii) 18A.60 c) ii) 18A.64 c) ii)	Atelier sur l'application du guide de référence pratique pour intégrer la question de l'égalité des sexes dans les comptes et les budgets nationaux	4	Achevé
18A.56 c) ii) 18A.58 c) ii) 18A.60 c) ii) 18A.62 c) ii) 18A.64 c) ii)	Atelier sur la gestion économique, la direction des entreprises et la responsabilisation	5	Achevé
18A.64 c) ii)	Atelier sur les incidences économiques du VIH/sida dans certains pays d'Afrique australe, l'accent étant mis sur les petites exploitations agricoles	1	

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18A.64 c) ii)	Atelier sur l'application des accords existants en matière de transport de transit et leurs incidences sur la réduction des coûts le long des couloirs de transit	1	Achevé
18A.64 c) ii)	Atelier sur l'Afrique : planification et gestion intégrées des ressources (eau, énergie, ressources minières)	1	Achevé
18A.56 c) iii) 18A.58 c) iii) 18A.60 c) iii) 18A.62 c) iii) 18A.64 c) iii)	Projet opérationnel d'appui aux services nationaux de statistique en vue de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993	5	Achevé
Total, sous-programme 7		73	
Total général		159	